

L'AUTO NOMIE ALIMENTAIRE

Ça se cultive ensemble!

RAPPORT
ANNUEL
2020-2021





L'AUTONOMIE
ALIMENTAIRE

Ça se cultive ensemble!

Plus que jamais, les Québécois demandent des aliments d'ici, et le Québec veut devenir plus autonome pour se nourrir. C'est ce qu'on appelle l'autonomie alimentaire. Accroître cette autonomie est tout à fait possible, même dans un pays nordique comme le nôtre.



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président régional	4
Mot de la directrice régionale	5
Message du président général de l'Union	6
Instances décisionnelles.....	7
Vue d'ensemble de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	10
Instances consultatives	11
Vie syndicale, communication et valorisation	13
Aménagement, environnement et développement régional	20
Services pour vous.....	28
Activités des syndicats locaux.....	34
Activités des groupes spécialisés.....	38
Personnel de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	46
Informations complémentaires.....	47
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent	48
L'Arterre.....	49
Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent	50
SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC.	51

Le genre masculin comprend le féminin et n'est utilisé que pour alléger le texte.



Gilbert Marquis
PRÉSIDENT RÉGIONAL

MOT DU PRÉSIDENT RÉGIONAL

Notre thème L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE, ÇA SE CULTIVE ENSEMBLE! représente bien les efforts de la dernière année pour vivre noblement de notre profession, à faire reconnaître nos activités ainsi qu'à fournir des aliments de qualité et en quantité suffisante à notre population.

Malgré le fait que la pandémie a permis de rappeler l'importance de nos productions tant agricoles que forestières et que l'autonomie alimentaire semble maintenant être une priorité pour tous, les résultats tardent à se concrétiser. Nous avons travaillé avec plusieurs ministères et organismes pour obtenir une Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour le Bas-Saint-Laurent qui doit se signer dans les prochains mois. Nous avons aussi présenté divers projets tels que pour un abattoir mobile, une offre de produits agricoles pour les marchés institutionnels et de proximité... afin de soutenir les producteurs dans l'expansion de leur entreprise par une augmentation ou diversification de leurs productions.

Il va de soi que plusieurs intervenants et élus parlent d'autonomie alimentaire, mais il faut plus que des mots. Nous devons pouvoir conserver nos terres et avoir l'appui nécessaire pour l'atteindre. Cela implique des programmes adaptés à nos productions et notre région, un soutien adéquat pour compenser les pertes que malheureusement certains d'entre nous ont subies encore par la sécheresse de la saison 2020, des indemnités justes et équitables pour dédommager les effets négatifs des accords internationaux... Je vous invite à demeurer vigilants et à participer activement aux rencontres de vos municipalités et MRC afin que les plans de développement de la zone agricole répondent à nos attentes.

Bien d'autres dossiers ont été travaillés et pour lesquels nous avons exprimé nos positions et demandes : le financement pour la santé psychologique, les représentations auprès des députés et ministres, la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires, l'environnement (milieux humides, récupération des plastiques...), le renouvellement des ententes au niveau du Centre d'emploi agricole et du Collectif régional en formation agricole...

Soyez assurés que les objectifs qui nous guident sont ceux de notre mission principale soit de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des producteurs et des productrices agricoles et forestiers du Bas-Saint-Laurent. Nous devons être fiers de ce que nous avons accompli et démontrer par nos actions que les valeurs qui nous animent sont celles du respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie. Il demeure important de travailler en collaboration avec les divers intervenants et gouvernements puisque *L'autonomie alimentaire, ça se cultive ensemble !*



Johanne Laplante
DIRECTRICE RÉGIONALE

MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

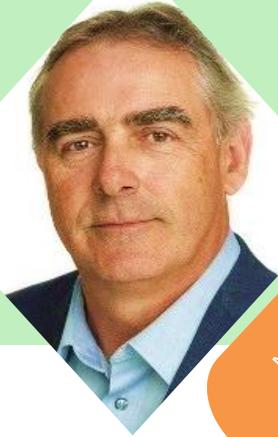
Le rapport annuel nous permet de dresser le bilan de la dernière année et vous présenter les activités, dossiers, projets et représentations effectuées par les administrateurs et employés selon les orientations des instances. Vous y constaterez qu'ayant tous à cœur le développement de notre région, les efforts sont déployés pour défendre vos intérêts et répondre de façon collective, aux demandes de tous les types d'entreprises du territoire et des diverses productions.

Les défis et les dossiers sont de plus en plus nombreux et exigeants. Malgré l'engouement pour les produits locaux et la préoccupation pour l'autonomie alimentaire, nous avons eu à rappeler, à maintes reprises, l'importance de l'agriculture et de la foresterie et à valoriser votre profession.

Nos actions syndicales se reflètent particulièrement dans la mobilisation pour la défense de vos droits en matière d'environnement, de réglementation, de protection du territoire et des activités agricoles ainsi que pour le développement régional en initiant différents projets en commercialisation, agrotourisme et en assurant des services pour combler vos besoins de main-d'œuvre et services-conseils en ressources humaines, de formations, en comptabilité, fiscalité et gestion agricole...

Malgré la pandémie, certains évènements ont pu être organisés dans le respect des mesures sanitaires en vigueur notamment une tournée d'entreprises agricoles dans le cadre du mouvement *Mangeons local plus que jamais !* avec notre ambassadeur, le comédien Réal Bossé. L'objectif était de promouvoir l'application mobile et d'encourager les consommateurs à l'achat local. Une activité s'est tenue également au Marché public de la Ville de Rivière-du-Loup avec le jeu Kasscrout pour faire découvrir l'agriculture aux familles.

Aussi, comme plusieurs d'entre vous, nous sommes toujours en processus de recrutement de ressources autant en vie syndicale que pour notre service de comptabilité et fiscalité. Sachez toutefois que nous prenons les dispositions nécessaires pour donner suite à vos demandes. Nous tenons à souligner le travail de tous les employés et les remercier pour leur dévouement. Vous pouvez être assurés que vos préoccupations leur tiennent à cœur. Ils mettent leurs connaissances et expériences à profit afin de trouver les solutions pour résoudre les problématiques que vous rencontrez. Sachez que vous avez tout notre appui pour fournir des aliments de qualité et en quantité aux consommateurs parce que **L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE, ÇA SE CULTIVE ENSEMBLE!**



Marcel Groleau
PRÉSIDENT GÉNÉRAL
DE L'UNION

DE BELLES ANNÉES DEVANT NOUS

La crise sanitaire que nous vivons bouscule notre quotidien depuis bientôt deux ans. Nous pouvons toutefois espérer des jours meilleurs, maintenant qu'une forte majorité de la population est vaccinée et que les vagues successives semblent moins importantes que les précédentes. Mais il est évident que nous devons maintenant apprendre à coexister avec ce virus.

La pandémie nous a fait prendre conscience de bien des choses. Les Québécois ont réalisé l'importance des gens qui occupent des emplois parfois moins valorisés, mais essentiels à notre sécurité alimentaire, comme les employés d'épicerie, les camionneurs qui acheminent nos denrées et les travailleurs agricoles étrangers. Les producteurs et productrices agricoles qui œuvrent dans les quelque 29 000 fermes bénéficient également d'une reconnaissance renouvelée.

L'engouement de nos concitoyens pour nos produits, stimulé pendant la pandémie, n'est pas près de disparaître. On veut de plus en plus manger local. Les gouvernements n'ont jamais autant parlé d'autonomie alimentaire. Le logo Aliments du Québec est de plus en plus recherché. Les kiosques à la ferme font de bonnes affaires et foisonnent. Les marchés publics gagnent aussi en popularité. Le prix n'est plus le seul facteur d'achat : la provenance d'un aliment compte de plus en plus aux yeux des consommateurs. L'application Web de l'UPA, *Mangeons local plus que jamais!*, a été très populaire encore une fois cet été. Le succès de la tournée des régions pour en faire la promotion témoigne de l'importance que la population accorde au rapprochement avec les producteurs agricoles.

Cet intérêt des citoyens répond aussi à leur inquiétude quant à l'avenir de notre planète. Le système alimentaire mondial est insoutenable à long terme dans sa forme actuelle, surtout si on doit nourrir 10 milliards de personnes en 2050. En marge du Sommet sur les systèmes alimentaires de septembre dernier, une initiative de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire que je copréside, a lancé le mouvement international *Nourrir l'humanité durablement*.

Pour un accès universel à des aliments sains, produits en quantité suffisante avec un minimum d'impact sur l'environnement, et en harmonie avec la disponibilité des ressources naturelles que sont la terre et l'eau, il faut rétablir l'équilibre entre les droits du commerce et l'ouverture des marchés, ainsi que les droits liés à la protection de l'environnement. C'est notre santé et celle de la planète qui en dépend. Le commerce des aliments est essentiel à la sécurité alimentaire mondiale, mais pas à n'importe quelles conditions. Il faut favoriser, autant que faire se peut, l'autonomie alimentaire de chaque territoire, de chaque nation. Il ne peut y avoir de paix sociale sans sécurité alimentaire.

Je quitte cette année mon poste de président général de l'organisation, mais je continuerai de m'impliquer au sein de la Coalition et du mouvement *Nourrir l'humanité durablement*. Je tiens avant tout à vous remercier de votre confiance ces dix dernières années. Ce fut pour moi un grand honneur de vous représenter et de défendre les intérêts des producteurs et productrices agricoles du Québec.

INSTANCES DÉCISIONNELLES

Assemblée générale annuelle

DÉLÉGUÉS EN JANVIER 2021

FÉDÉRATION RÉGIONALE (administrateurs)	20
SYNDICATS LOCAUX	
Basques	17
Kamouraska	25
La Matanie	13
La Matapédia	13
La Mitis	16
MRC de Rivière-du-Loup	17
Rimouski-Neigette	15
Témiscouata	25
TOTAL	161

L'assemblée a les pouvoirs les plus étendus et est le principal organisme de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits, elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux présents règlements, elle nomme l'auditeur-comptable, elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets, elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

Les membres sont représentés à l'assemblée générale de la manière qui suit :

- Les administrateurs des conseils d'administration des syndicats locaux affiliés sont délégués d'office, en fonction des paramètres considérés lors de leur constitution;
- Les administrateurs du conseil d'administration de la Fédération sont tous délégués d'office;
- Aux délégués prévus en a), peuvent s'ajouter des délégués additionnels jusqu'à concurrence d'un délégué par 15 entreprises inscrites sur la liste ou fraction majoritaire d'entreprises inscrites sur la liste.

Ces délégués additionnels doivent être producteurs agricoles au sens de la Loi sur les producteurs agricoles et membres d'un syndicat affilié à la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adoptés le 18 décembre 2013.



INSTANCES DÉCISIONNELLES

Conseil d'administration

Gilbert Marquis, président
Francis April, 1^{er} vice-président
Nathalie Lemieux (Kamouraska), 2^e vice-présidente

ADMINISTRATEURS

Syndicats locaux

Luc Bérubé Basques
Yannick Côté La Mitis
Bruno D'Astous La Matapédia
Julie Gagnon Témiscouata
Édith Lavoie MRC de Rivière-du-Loup
Nathalie Lemieux Kamouraska
François Pigeon Rimouski-Neigette
Daniel Reichenbach La Matanie

Principales productions

Gabriel Belzile Laitière
François Deslauriers Ovine
Jacques Dionne Porcine
Dany Dubé Bovine
Roberto Landry Acéricole
Francis Caouette Céréalière
Maurice Veilleux Forestière

Autres

Pierre-Luc Bouchard Autre production végétale
Poste vacant Ferme de petite taille
Sophie Lévesque Relève agricole
Poste vacant Autre production animale

Au 31 juillet 2021

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises. Le conseil d'administration s'occupe de l'administration des affaires de la Fédération :

- a) Il prépare le programme des activités;
- b) Il donne suite aux décisions prises aux assemblées générales;
- c) Il étudie et accepte le budget de l'année;
- d) Il soumet le rapport financier à l'assemblée générale annuelle;
- e) Il élit les membres du conseil exécutif, détermine leurs fonctions par résolution et comble les vacances dans les meilleurs délais;
- f) Il s'adjoit des comités pour l'étude de certaines questions ou la réalisation de certains projets. Les comités ainsi constitués doivent lui faire rapport;
- g) Il étudie les demandes d'affiliation et décide de l'acceptation ou du refus;
- h) Il comble toute vacance à l'exécutif se produisant dans l'année;
- i) Il décide de la rémunération des dirigeants et des frais de représentation;
- j) Il désigne les signataires des chèques et autres effets bancaires;
- k) Il désigne les délégués ainsi que leurs substituts au congrès général de l'Union;
- l) Il comble toute vacance au conseil d'administration durant l'année;
- m) Il collabore avec les syndicats locaux affiliés à la détermination des principales productions locales sur son territoire;
- n) Il étudie, adopte, modifie ou abroge les règlements de régie interne de la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adoptés le 18 décembre 2013.

INSTANCES DÉCISIONNELLES

Conseil exécutif



Au 31 juillet 2021, le conseil exécutif de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent était composé des membres suivants :

Gilbert Marquis, président

Francis April, 1^{er} vice-président

Nathalie Lemieux, 2^e vice-présidente et trésorière

Yannick Côté

Julie Gagnon

Johanne Laplante, secrétaire

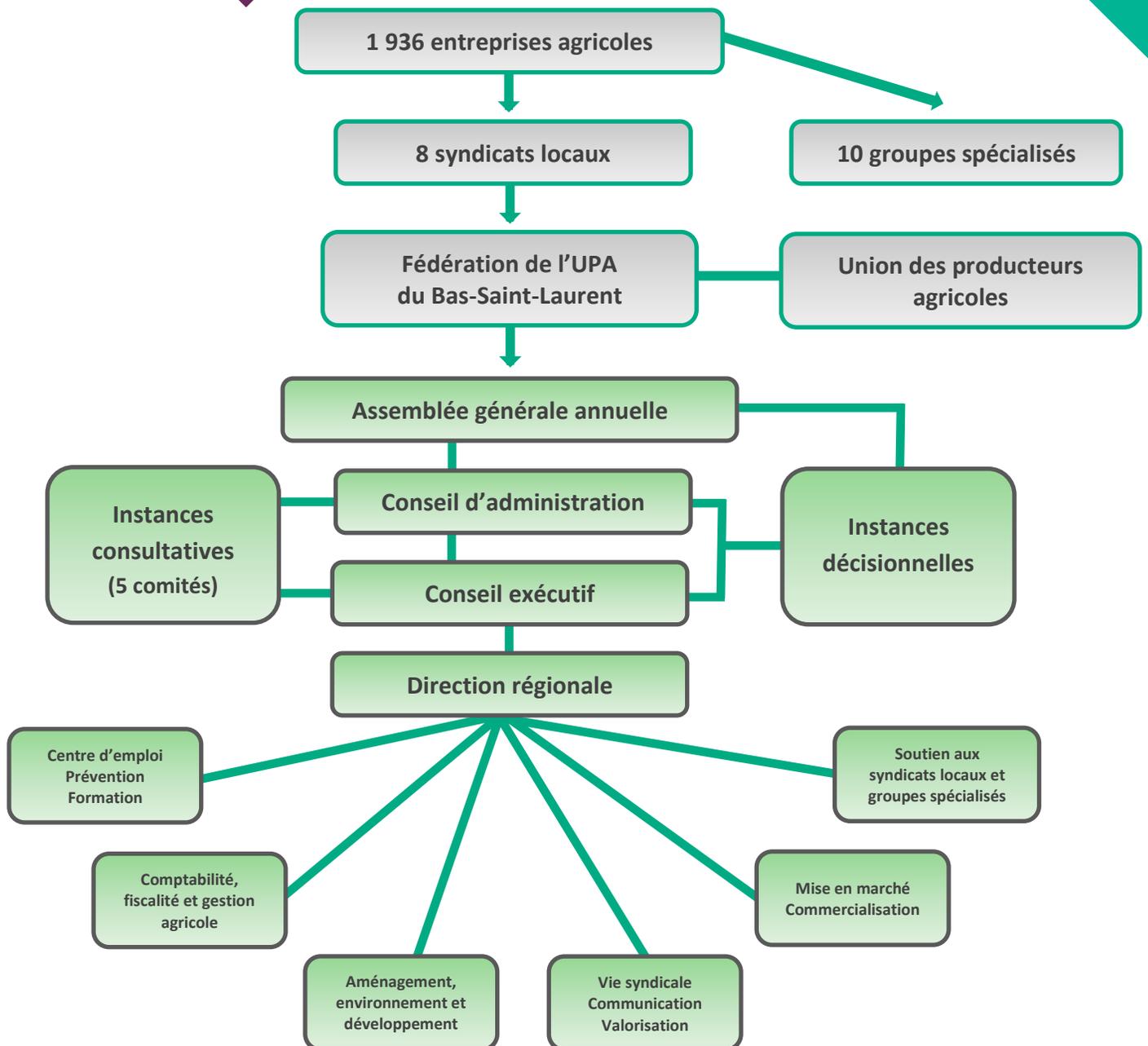
Le conseil exécutif s'est réuni à douze reprises en 2020-2021. Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives, et d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de leur charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adoptés le 18 décembre 2013.

VUE D'ENSEMBLE DE
LA FÉDÉRATION DE L'UPA
DU BAS-SAINT-LAURENT



INSTANCES CONSULTATIVES

Comités

Comité en vie syndicale, communication et valorisation

Composition – 12 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 1 membre de la relève agricole
- 1 membre des agricultrices
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Réfléchir aux enjeux, stratégies et moyens nécessaires pour le maintien et le développement d'une vie syndicale dynamique, d'une communication efficace et d'une valorisation constante de l'agriculture
- Évaluer les besoins, planifier et faire le bilan des activités en matière de vie syndicale, communication et valorisation
- Promouvoir l'agriculture et la profession au niveau régional
- Encourager la participation des syndicats locaux dans les organismes et activités du milieu

Comité d'aménagement, environnement et développement régional

Composition – 11 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre des représentants des groupes spécialisés au besoin. Des sous-comités peuvent également être formés, dont un pour le suivi du plan de développement du Bas-Saint-Laurent.

Mandat

- Analyser et formuler des recommandations sur divers sujets traitant d'aménagement du territoire (reboisement, protection du territoire...), d'environnement (incluant l'agroenvironnement et la faune) et de développement régional
- Analyser les changements au niveau des règlements et les divers problèmes reliés à la conformité réglementaire sur les sujets déterminés ci-haut et formuler des avis au besoin
- Alimenter la réflexion sur le développement de l'agriculture et de la zone agricole

Comité de prévention

Composition – 10 membres

1 élu (membre du CE)
8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
1 ressource professionnelle (secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre un représentant des groupes spécialisés au besoin.

Mandat

- Voir à la santé et à la sécurité des gens concernés par les activités agricoles (producteurs, enfants, employés)
- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions
- Organiser des ateliers de formation et d'information
- Promouvoir la Mutuelle de prévention

Comité de financement et assurances agricoles

Composition – 7 membres

1 élu (membre du CE)
3 représentants de syndicats locaux
2 représentants de groupes spécialisés
1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Jouer un rôle-conseil auprès du conseil exécutif afin de s'assurer que les différents programmes de financement et d'assurances agricoles correspondent aux besoins des producteurs agricoles de la région
- Analyser annuellement les différentes statistiques au niveau des programmes d'assurance récolte, d'assurance stabilisation et de financement agricole
- Intervenir auprès de La Financière agricole du Québec pour des plaintes ou des modifications à apporter aux programmes

Comité des finances et du Service de comptabilité et de fiscalité

Composition – 6 membres

2 élus (président et trésorier-membre du CE)
2 membres du CA de la Fédération (1 provenant d'un syndicat local et 1 provenant d'un groupe spécialisé utilisateur des services)
2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Mandat

- Préparer le budget de la Fédération, effectuer le suivi budgétaire, analyser les états financiers et faire les recommandations appropriées au conseil exécutif
- Analyser les situations financières problématiques et proposer les mesures de correction appropriées
- Voir à la bonne performance du Service de comptabilité et fiscalité de la Fédération
- Nommer deux personnes responsables de vérifier les entrées et les sorties d'argent, ainsi que les pièces justificatives (comité de vérification)

Il est à noter que le président et la directrice régionale de la Fédération sont membres d'office de chacun des comités. Tous les comités relèvent du conseil exécutif de la Fédération, de qui ils reçoivent des mandats et auprès duquel ils déposent leurs rapports.



VIE SYNDICALE, COMMUNICATION ET VALORISATION

Services de proximité

Afin de poursuivre son engagement à offrir des services de proximité, la Fédération régionale maintient deux bureaux sur le territoire, l'un à La Pocatière et l'autre à Saint-Antonin, en plus du siège social à Rimouski. Ceci lui permet de mieux répondre aux besoins des producteurs. L'objectif est aussi de développer le Service de comptabilité et de fiscalité sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent en ayant des ressources dans les trois bureaux.

Ressources humaines

Au cours de la dernière année, la Fédération régionale a dû mettre en œuvre de nouvelles méthodes de travail afin de s'adapter au contexte de pandémie qui a eu un impact majeur sur notre organisation du travail. Nous tenons à remercier nos employés qui ont su faire preuve de résilience et démontrer une grande capacité d'adaptation durant cette dernière année. Nous voulons également souligner le départ à la retraite de M^{mes} Suzanne Bernier, secrétaire au département du SCF et Francine Bellavance, secrétaire au département de la vie syndicale, toutes deux au bureau de Rimouski. Par ailleurs, un grand nombre de formations a été donné aux employés grâce, notamment, au programme PACME, ce qui a permis aux équipes d'améliorer leurs connaissances sur les nouveaux outils essentiels au travail à distance et développer leurs connaissances afin de garantir les mêmes services aux producteurs.

Accueil des nouveaux producteurs

La politique d'accueil a pour objectifs d'établir un premier contact avec les nouveaux producteurs et de fournir rapidement des informations sur l'organisation, son rôle, ses réalisations et les services s'y rattachant. Un ou des administrateurs sont désignés par leur syndicat local pour aller à la rencontre des nouveaux producteurs de leur territoire respectif et leur remettre une pochette d'information.

Avec la pandémie, les visites ont été considérablement ralenties. L'intention de rencontrer au moins 75 % des nouveaux producteurs chaque année est loin d'avoir été atteinte. Une réflexion est à venir avec les syndicats locaux pour trouver une solution afin de s'y rapprocher.

Formations syndicales

Des formations syndicales sont disponibles pour les administrateurs de la Fédération, des syndicats locaux et groupes spécialisés leur permettant d'acquérir des connaissances pour mieux comprendre leurs rôles. Ils ont aussi la possibilité de suivre des conférences ou webinaires organisés par l'Union et diffusés sur la plateforme U+ à l'adresse suivante : uplus.upa.qc.ca.

Mobilisation syndicale

Compte tenu de la situation pandémique, la dernière année n'a pas fait l'objet de grande manifestation. Nous avons toutefois mobilisé producteurs, syndicats locaux et groupes spécialisés, pour certains dossiers tels que :

- Cueillette d'information pour l'assurance récolte de la saison 2020;
- Soutien adéquat pour palier aux pertes subies en période de pandémie;
- Financement du projet sur la santé psychologique et des deux travailleuses de rang;
- Obtention d'une entente sectorielle pour le secteur bioalimentaire;
- Reconnaissance de l'importance de l'ITA, Campus de La Pocatière dans la création de l'ITAQ.

Représentations diverses

Que ce soit auprès d'élus de tous les paliers politiques ou de directions de ministères, les représentants de la Fédération régionale ont tenu de nombreuses rencontres afin de défendre les intérêts et faire valoir les besoins et attentes des producteurs. Aussi, la Fédération s'implique auprès de divers organismes dont :

- AGROFOR;
- Biopterre;
- Centre de développement bioalimentaire du Québec;
- Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent;
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco);
- Comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent;
- Comité régional sur la santé psychologique en agriculture;
- Conseil du Saint-Laurent;
- Conseil régional des partenaires du marché du travail;
- Ferme-école LAPOKITA;
- Organismes de bassins versants;
- Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent;
- Saveurs du Bas-Saint-Laurent;
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

De cette implication, il en découle une participation active à de nombreux comités pour y défendre vos intérêts, promouvoir l'agriculture et la foresterie tout en visant le développement durable de vos entreprises et la région.

Représentations politiques

À divers moments dans l'année, les représentants de la Fédération régionale ont rencontré les députés, ministres et chefs de partis politiques ainsi que les élus municipaux afin de leur transmettre nos demandes, positions et orientations pour le développement de l'agriculture et de la foresterie.

Nous profitons de ces rencontres pour leur remettre le rapport d'activités et échanger avec eux des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle. Nous utilisons ces occasions pour les informer des projets, activités et dossiers en cours.

Les points abordés ont porté entre autres sur les points suivants;

- Gestion des risques pour les entreprises agricoles et programmes adaptés à notre région;
- Projets de relance économique, dont le projet d'abattoir mobile, le financement d'AGROFOR;
- Appui à réaliser régionalement l'Autonomie alimentaire;
- Renouvellement de l'Entente sectorielle;
- Financement du plan d'action régional sur la Santé psychologique et des deux travailleuses de rang;
- Soutien adéquat et traitement équitable pour les entreprises agricoles et forestières;
- Environnement, dont la diminution des délais pour l'obtention des certificats d'autorisation, récupération des plastiques;
- Protection du territoire et des activités agricoles, ainsi que la sensibilisation des citoyens aux dommages par leur motoneige
- Problématiques rencontrées pour les demandes de Travailleurs étrangers temporaires;
- Défense de l'agriculture et de la foresterie face aux ententes commerciales.

Notre position au niveau de la constitution du conseil d'administration de l'ITAQ et de l'avenir du Campus de La Pocatière a été transmise au ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne. Nous avons concerté nos représentations à ce sujet avec les élus des MRC et intervenants de la région.

La nouvelle ministre responsable de la région, M^{me} Caroline Proulx, a été rencontrée dès le début de sa nomination afin de la sensibiliser aux enjeux et problématiques de notre région.

Financement et assurances agricoles : Opération sécheresse 2020 et situation du printemps 2021

La deuxième moitié de l'été 2020 a été sensiblement à l'image de la première... chaude et sèche. Les producteurs ont gardé espoir d'avoir des rendements de 2^e et de 3^e coupe satisfaisants pour combler les besoins alimentaires de leur troupeau pour la saison hivernale, mais ce ne fut pas le cas pour la majorité d'entre eux. Une course contre la montre pour s'approvisionner en fourrage de qualité, tout en essayant de trouver un bon rapport qualité-prix, a débuté au Bas-Saint-Laurent. En additionnant les coûts de transport, l'impact financier sur les entreprises a été important. Le comité sécheresse provincial a continué son mandat de rassembler l'offre et la demande afin de faciliter la vie des producteurs jusqu'au début de l'hiver. Les représentations auprès de la FADQ se sont poursuivies tout au long de la crise pour s'assurer que le niveau de compensations s'arrime à la réalité vécue par les entreprises. Les versements du programme d'assurance récolte foin ont soulagé une partie de la pression financière, mais n'ont pas couvert l'ensemble des coûts pour autant.

Après un stress de plusieurs mois, le printemps 2021 a amené un vent de renouveau. N'ayant pas eu de gel hivernal significatif sur la région, les cultures ont repris vie rapidement. Même les semis ont bénéficié d'une fenêtre de beau temps rarement rencontrée. La belle chaleur printanière et un apport régulier de pluie ont permis des rendements de 1^{re} coupe bien au-delà des attentes. Pour une fois, la sécheresse n'était plus le principal sujet de discussion des producteurs.



Bulletin *InfoProducteur*

Le bulletin *InfoProducteur* est produit à la fin de chaque mois et acheminé par courrier électronique aux producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent dont nous avons l'adresse. Celui-ci les informe des dossiers d'actualité et donne des nouvelles de ce qui se passe dans la région. À l'occasion, des éditions spéciales peuvent être produites sur des sujets particuliers.

Page Facebook

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est présente sur Facebook. Les producteurs peuvent suivre les dossiers et enjeux qui les touchent ainsi que les activités qui se tiennent sur le territoire.

Instagram

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a maintenant son compte Instagram. Elle met en valeur l'agriculture et la forêt avec des photos qu'elle recueille. Les producteurs sont invités à en faire parvenir de leurs bâtiments, champs, récoltes, animaux... La photo est déposée avec la mention du nom de l'entreprise qui l'a fournie.

Revue *L'U*

La Fédération régionale transmet des informations aux producteurs par le biais de la page réservée au Bas-Saint-Laurent dans *L'U*. Cette revue visant à mettre en valeur les actions syndicales est acheminée par la poste à tous les producteurs, même à ceux qui ne sont pas abonnés à *La Terre de chez nous*. Il y a eu quatre parutions dans la dernière année.

Tournée d'entreprises agricoles

Dans le cadre d'une campagne de relations publiques afin de déployer le mouvement *Mangeons local plus que jamais!*, une journée de visites d'entreprises agricoles a été organisée, le 9 juillet 2021, en collaboration avec l'Union, à laquelle les médias et partenaires ont été invités. Soucieux de consommer les produits d'ici, le comédien Réal Bossé, originaire du Témiscouata a accepté d'être l'ambassadeur du Bas-Saint-Laurent.

Les journalistes, députés et autres partenaires ont d'abord participé à une conférence de presse mettant de l'avant l'application *Mangeons local plus que jamais!* Notre ambassadeur a évidemment pris la parole ainsi que la députée de la Côte-du-Sud, M^{me} Marie-Eve Proulx et le président de la Fédération régionale, M. Gilbert Marquis; tous pour démontrer l'importance de soutenir les producteurs agricoles de notre région.

Après l'Érablière Nathalie Lemieux à Saint-Pascal où un brunch à saveur locale a aussi été offert, la tournée s'est poursuivie à la Ferme Régika et Ferme P.A. Michaud à Kamouraska puis à la Bergerie Du Pont à Saint-Antonin et la Distillerie Fils du Roy à Saint-Arsène. Les producteurs-hôtes ont démontré toute la passion qui les anime pour la profession et la fierté de nourrir la population. Notre ambassadeur était heureux de renouer avec le monde agricole et a accepté avec son humour habituel de relever les défis qui lui ont été lancés. Le lendemain, les citoyens pouvaient vivre cette journée à travers les réseaux sociaux.



Érablière Nathalie Lemieux
Saint-Pascal



Ferme P. A. Michaud et Ferme Régika
Kamouraska



Bergerie Du Pont
Saint-Antonin



Distillerie Fils du Roy
Saint-Arsène

Agrotourisme au Bas-Saint-Laurent

Mise en œuvre du plan d'action régional en agrotourisme

La mise en œuvre du plan d'action s'est poursuivie au cours de l'année. Des projets ont été réalisés par les organisations faisant partie du comité agrotourisme dont la Fédération régionale. En voici un aperçu :

Boîte à outils

Le projet *Boîte à outils* est bien avancé. Un site Internet est en préparation pour faire connaître toutes les références et ressources en agrotourisme au Bas-Saint-Laurent. La mise en ligne du site devrait se faire à l'automne 2021.

Cohorte d'entreprises agrotouristiques

Dix entreprises bas-laurentiennes (chaque MRC est représentée) ont joint la première cohorte pour le développement de l'agrotourisme au Bas-Saint-Laurent. Le projet qui se déroulera jusqu'en novembre 2022 a pour but de :

- Faire un diagnostic d'entreprise – (accueil, qualité, expérience client);
- Formation adaptée sur l'agrotourisme d'aujourd'hui;
- Plan d'action agrotouristique;
- Accompagnement pour mise en œuvre;
- Bilan et recommandations pour le développement de l'agrotourisme au Bas-Saint-Laurent.

La firme Papilles développement a été choisie par le comité de suivi et le projet est financé par le Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent, le programme proximité du MAPAQ, le réseau des SADC du Bas-Saint-Laurent, l'ATR du Bas-Saint-Laurent et l'ATR de la Gaspésie.

Gouvernance

Le comité s'est penché sur la gouvernance et s'est doté d'une approche participative. Un comité opérationnel ainsi qu'un comité de suivi ont été formés. Ils permettent d'assurer un suivi des dossiers et le maintien des activités. Il reste encore des principes et des règles à définir afin d'assurer la cohérence des actions et l'implication des membres.

Répertoire l'offre agricole pour approvisionner le marché institutionnel

Avec la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois, les institutions doivent déterminer une cible d'achat d'aliments québécois d'ici l'année 2025. C'est une opportunité plus qu'intéressante pour les entreprises bioalimentaires de développer ou accroître ce marché.

Voilà pourquoi la Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent a initié une démarche visant à répertorier l'offre de produits régionaux pouvant alimenter le milieu institutionnel régional. Les producteurs agricoles seront sondés afin de connaître leur intérêt à approvisionner des institutions et à décrire leur offre de produits. Les résultats obtenus permettront le maillage entre agriculteurs et partenaires régionaux pour des projets tels que les Petits ambassadeurs ou celui des Saveurs du Bas-Saint-Laurent visant l'approvisionnement de certains établissements de santé et résidences pour aînés. L'initiative de la Fédération est financée par l'entremise du programme Proximité, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Mouvement Mangeons local plus que jamais!

Lancé en 2020 afin d'encourager les Québécois à consommer davantage de produits frais et locaux, le mouvement *Mangeons local plus que jamais!* s'est continué cette année.

Application mobile

La Fédération régionale a contacté les entreprises agricoles afin de les inviter à s'inscrire sur l'application et leur offrir du soutien. Cet outil numérique est disponible dans l'App Store et sur Google Play, ainsi que sur le Web. Il permet de s'approvisionner en produits locaux ou de planifier une virée gourmande à travers les magnifiques régions du territoire québécois. Pour sa deuxième année d'existence, l'application a été bonifiée par de nombreuses nouveautés. Des circuits thématiques élaborés avec les forces vives de chaque milieu sont maintenant suggérés et il est possible d'utiliser l'application pour repérer des restaurants participant au programme Aliments du Québec au menu.



Tournée des régions

Afin d'inspirer la population à consommer localement, l'UPA a choisi de jumeler 16 personnalités québécoises issues de divers milieux à des régions qui ont une signification particulière pour elles. Au Bas-Saint-Laurent, c'est le comédien Réal Bossé, natif de la municipalité de Rivière-Blonde qui a visité les entreprises sélectionnées.



Jeu Kasscrout sur la route

Le jeu Kasscrout s'est déplacé au Bas-Saint-Laurent le samedi 10 juillet, au Marché public Lafontaine à Rivière-du-Loup. L'objectif de cette activité était de sensibiliser les jeunes ainsi que leur famille à l'agriculture qui se fait ici au Québec. Voir des enfants s'amuser en apprenant l'origine des aliments, c'est vraiment magique. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs mentionné leur intérêt à jouer au jeu virtuel une fois à la maison. Kasscrout, est un jeu éducatif à découvrir en famille à www.kasscrout.ca.



Nourrir le Bas-Saint-Laurent, une 2^e édition renouvelée



TROIS RENDEZ-VOUS VIRTUELS DE 10H30 À 12H

4 février 18 mars 15 avril

S'inscrivant dans les suites de l'évènement *Nourrir le Bas-Saint-Laurent* tenu en mars 2019, les partenaires de la Table intersectorielle en saines habitudes de vie COSMOSS et les membres du comité sur la saine alimentation pour tous (SAPT) dont la Fédération fait partie ont organisé trois rendez-vous virtuels. L'objectif ? S'inspirer et poursuivre les collaborations intersectorielles pour un système alimentaire durable, tant dans nos communautés qu'à l'échelle du Bas-Saint-Laurent. Animé par la journaliste indépendante Hélène Raymond, chaque rendez-vous proposait des entrevues, des périodes de questions et des échanges entre les participants.

Rendez-vous du 4 février 2021

M. Guillaume Cantin a partagé son parcours et ce qui l'a mené à se lancer dans l'aventure de La Transformerie, un organisme qu'il a cofondé ayant pour mission de réduire le gaspillage alimentaire. Il a également mis en lumière des actions et solutions possibles pour faire face aux problèmes des invendus des épicereries ainsi que les partenariats importants à développer.

Rendez-vous du 18 mars 2021

L'assemblée a pu découvrir trois projets bas-laurentiens qui contribuent à la mise en place d'un système alimentaire durable : *Manger notre Saint-Laurent*, *Fab-Région* et *Les Petits ambassadeurs*. Une rencontre teintée d'échanges enrichissants et de découvertes qui pourront servir dans les communautés.

Rendez-vous du 15 avril 2021

Les participants ont pu découvrir trois initiatives locales qui contribuent à développer l'autonomie alimentaire d'une communauté : *Les Grands Jardins du 733*, *Le Verger patrimonial du Témiscouata* et *le Carrefour d'initiatives Populaires*. À retenir : des idées et un partage d'expériences vécues sur l'appropriation du territoire et de son potentiel nourricier.

Marchés publics du Bas-Saint-Laurent

Le réseautage des marchés publics s'est poursuivi à l'automne 2020 et à l'hiver 2021. Un projet est en préparation pour consolider ce réseautage et positionner les marchés publics de la région. Au cours de l'été 2021, ce sont 11 marchés publics qui ont tenu des activités sur le territoire bas-laurentien. La clientèle était encore au rendez-vous et la plupart des entreprises ont fait de bonnes affaires. Le Marché de Sainte-Luce a repris ses activités alors que celui de Matane a fait une pause pour cette saison.

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Tout au long de l'année, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a apporté un soutien technique aux producteurs agricoles tant pour des dossiers collectifs qu'individuels. De plus, elle a assuré un suivi au niveau de la réglementation municipale et provinciale. La Fédération a également participé à différentes rencontres et formations provinciales afin d'être mieux informée sur les enjeux liés aux activités agricoles.

Protection du territoire agricole et interventions auprès de la CPTAQ

Tous les dossiers sont traités par la Fédération régionale en collaboration avec les huit syndicats locaux. L'analyse est réalisée en fonction des documents transmis par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et des critères définis à la Politique d'intervention en matière de protection du territoire et des activités agricoles de la Fédération.

Au cours de son exercice financier, soit du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, la CPTAQ a rendu 199 décisions pour la région du Bas-Saint-Laurent, dont 143 autorisations, ce qui représente un taux de 72 %.

MRC	Exclusion	Inclusion	Nouvel usage	Agrandissement ou usage accessoire	Morcellement de ferme ¹	Autres ²	Total des décisions rendues
Kamouraska	3 33 % - 1,2	0	8 75 % - 8,4	12 83 % - 12,8	7 57 %	14 86 %	44
La Matanie	0	0	2 100 % - 0,6	5 60 % - 0,1	2 0 %	6 67 %	15
La Matapédia	0	0	1 100 % - 0	9 78 % - 2	2 50 %	9 56 %	21
La Mitis	0	0	3 100 % - 12,2	7 100 % - 2,9	2 0 %	4 100 %	16
Les Basques	0	0	8 50 % - 1,6	11 82 % - 4,8	2 0 %	4 75 %	25
Rimouski-Neigette	1 100 % - 9,7	0	5 40 % - 7,1	2 100 % - 1,5	3 0 %	9 100 %	20
Rivière-du-Loup	2 50 % - 8,7	0	4 100 % - 12,4	6 67 % - 3,8	3 33 %	11 91 %	26
Témiscouata	4 75 % - 99,1	8 100 % - 751,4	3 100 % - 11,8	3 67 % - 1,2	1 0 %	13 54 %	32
Total	10 60 % - 109,7	8 100 % - 751,4	34 74 % - 54	55 80 % - 29	22 27 %	70 77 %	199

1. Les superficies visées ne sont pas identifiées puisqu'elles demeurent en zone agricole.

2. Sont compris dans cette catégorie les aliénations foncières non agricoles, le renouvellement d'autorisation, l'ajout et la conversion d'usage dans une aire de droit acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

Source : CPTAQ

Plan de développement de la zone agricole

Les plans de développement de la zone agricole (PDZA) sont des outils de planification qui visent à mettre en valeur la zone agricole des MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Ils permettent de déterminer des actions concrètes pour stimuler le développement de l'agriculture dans le cadre d'une démarche concertée. La Fédération régionale et les syndicats locaux collaborent avec les MRC à l'élaboration et à la mise en œuvre des PDZA.

Kamouraska

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de son PDZA, la MRC de Kamouraska a poursuivi sa participation auprès des membres du Comité de la rivière Ouelle, notamment avec le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud qui est à la coordination du projet de protection et d'implantation de bandes riveraines dans le bassin versant de la rivière Ouelle. Une agente de mobilisation à l'immigration a été embauchée afin d'accompagner les collectivités à devenir plus accueillantes et plus inclusives pour favoriser la participation en français des personnes immigrantes, incluant le secteur agricole. La MRC a entamé la démarche du volet II de l'article 59 afin de miser, entre autres, sur le secteur agricole comme facteur d'attractivité et permettre de nouvelles utilisations à des fins résidentielles sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole. De plus, le Comité achat local du Kamouraska a procédé à la mise à jour des listes des producteurs et transformateurs du site Internet www.lekamouraska.com. Ces listes ont d'ailleurs permis d'alimenter la plateforme *Mangeons local plus que jamais!* développée par l'UPA, dont le but est de faire la promotion des entreprises offrant la vente directe à proximité et les entreprises agrotouristiques, et ce partout au Québec. Avec la SADC du Kamouraska, L'ARTERRE et la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, la MRC fait partie d'un comité local pour l'avancement du projet de l'incubateur agricole. Enfin, l'entente se poursuit avec les sept autres MRC du Bas Saint-Laurent pour maintenir les services de L'ARTERRE sur le territoire.

Les Basques

Le comité de mise en œuvre du PDZA de la MRC des Basques s'est réuni le 31 mars 2021. Plusieurs actions ont été entreprises depuis le lancement officiel en octobre 2019. La MRC accompagne de façon continue le Marché public des Basques et l'Atelier de transformation agroalimentaire des Basques (ATAB). La main-d'œuvre et la formation ont aussi fait partie des discussions au cours des derniers mois; certaines initiatives pourraient être mises en place prochainement. La relève et l'établissement en agriculture sont également une priorité et le projet de laboratoire ouvert vivant est toujours en cours avec la participation du Cégep de Victoriaville, le Centre d'interprétation sociale en agriculture, l'UQAR, L'ARTERRE et ATAB. Ce projet sert à documenter les différentes formes d'établissement dans le but de mieux accompagner ceux qui s'établissent dans la MRC. Enfin, le projet de Motel agricole des Basques va finalement se concrétiser; ce dernier vise pour l'instant à faciliter l'établissement en production fruitière et maraîchère. Une travailleuse de rang est en poste pour desservir le KRTB et ce projet est soutenu par Au cœur des familles agricoles (ACFA), l'UPA et les huit MRC de la région.

Témiscouata

En mai 2021, la MRC de Témiscouata a embauché une conseillère en développement agricole et agroalimentaire pour mettre en place le plan d'action du PDZA. Une rencontre du comité de suivi est prévue à l'automne 2021.

Rivière-du-Loup

Au cours de la dernière année, la MRC de Rivière-du-Loup ainsi que les producteurs agricoles ont poursuivi leurs efforts pour la réalisation du PDZA. Le deuxième forum de consultation qui était prévu au printemps 2020 a finalement eu lieu le 3 décembre 2020. Le troisième et dernier forum aura lieu en septembre 2021; il permettra de valider l'ensemble du travail effectué jusqu'à maintenant et d'échanger sur la vision, les enjeux et les projets rassembleurs.



Rimouski-Neigette

Depuis 2019, le milieu agricole bénéficie d'une ressource dédiée à son développement au sein de l'équipe de la MRC de Rimouski-Neigette afin d'assurer la réalisation cohérente du plan d'action. Animées par l'agente de développement, deux rencontres du comité de suivi ont eu lieu à distance. Avec ses partenaires, la MRC a travaillé au développement de L'ARTERRE, des filières de genévrier et de noisetiers ainsi qu'au projet d'incubateur d'entreprises de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL). En collaboration avec la Fédération de l'UPA, les autres MRC de la région et différents partenaires, dont ACFA, la MRC a soutenu l'embauche de travailleurs de rang sur le territoire. Elle a également organisé une formation sentinelle à l'intention d'intervenants agroalimentaires. Le travail pour la campagne de valorisation de l'agriculture a débuté avec le sous-comité et un consultant en communication dont le lancement prévu pour septembre 2021. La mise en œuvre du plan d'agriculture urbaine s'est poursuivie avec l'installation de nouveaux bacs pour la culture de plantes comestibles et la révision de la réglementation d'urbanisme pour favoriser l'agriculture urbaine. Enfin, un premier bulletin d'information sur les réalisations du PDZA a été diffusé en juin 2021.

La Mitis

La MRC de La Mitis a poursuivi la mise en œuvre de son PDZA. L'agent de développement agroalimentaire s'est consacré au développement de la filière lin avec l'inauguration de la première usine pilote de transformation. La coopérative Innolin, dont le mandat sera d'opérer cette usine située à Saint-Joseph-de-Lepage, explorera de nouvelles utilisations possibles de cette fibre grâce aux nouvelles installations. La MRC a aussi collaboré aux projets des filières régionales de noisette, de genévrier et de la production biologique de même qu'au déploiement de L'ARTERRE et de l'incubateur agricole.

La Matapédia

La mise en œuvre du PDZA de la MRC de la Matapédia est assurée par le conseiller en développement des affaires – agroalimentaire. Celui-ci s'est impliqué activement dans la promotion des entreprises agroalimentaires de La Matapédia sur les médias sociaux. Il a été très actif dans la lutte contre la berce sphondyle, une plante exotique envahissante présente dans la vallée de la Matapédia. La MRC a aussi collaboré aux projets des filières régionales de noisette, de genévrier et de la production biologique de même qu'au déploiement de L'ARTERRE et de l'incubateur agricole. Elle s'implique également au sein du comité régional en agrotourisme.

La Matanie

De son côté, la MRC de La Matanie a entamé une démarche pour élaborer un plan d'agriculture urbaine tout en poursuivant la mise en œuvre de sa stratégie de développement agricole. En partenariat avec la Fédération régionale et le soutien de l'équipe tactique AGROFOR, elle collabore au projet pilote d'implantation d'une structure d'élevage et d'hybridation en production ovine. Malgré la pandémie, la MRC a réussi à organiser une tournée gourmande le 9 août 2020 pour permettre à la population d'apprécier toute la diversité des produits de la terre et des sites incontournables de son territoire.



MRC	PDZA	Agent de développement dédié au PDZA
Kamouraska	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseillère en développement régional
La Matanie	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de développement du secteur agricole adoptée Mise en œuvre du plan d'action 	Conseiller au développement agricole
La Matapédia	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseiller en développement des affaires – agroalimentaire
La Mitis	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseiller en développement agroalimentaire
Les Basques	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Agent de développement agricole
Rimouski-Neigette	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseillère au développement agricole
Rivière-du-Loup	<ul style="list-style-type: none"> Démarche d'élaboration en cours 	---
Témiscouata	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseillère en développement agricole et agroalimentaire



AGROFOR

AGROFOR est une équipe d'intervention tactique qui a pour mandat d'accélérer la réalisation de projets structurants pour le développement de filières agroalimentaires et forestières au Bas-Saint-Laurent.

Une initiative conjointe de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, ainsi que la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

L'équipe a contribué, avec des intervenants du milieu, aux différents projets suivants :

- Innolin et filière de la transformation de la fibre de lin dans la MRC de La Mitis ;
- Chanvre et filière pour la fabrication d'écomatériaux et des bioplastiques ;
- Projet de recherches sur la résilience des semences fourragères ;
- Projet d'incubateur agricole au Bas-Saint-Laurent ;
- Acquisition de l'Abattoir de Luceville par un groupe de partenaires privés ;
- Structure d'élevage en production ovine dans la MRC de La Matanie ;
- Comité de développement des filières des noisettes et du genévrier ;
- Solutions d'entrepôts mobiles et infrastructures de transformation alimentaire ;
- Le Kamouraska mycologique.

Le projet AGROFOR aurait dû se terminer en mars 2021, date à laquelle son financement par le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) était épuisé. Toutefois, la Fédération régionale et l'IRÉC ont continué de soutenir les actions en cours, car ces derniers croient en l'importance de soutenir les projets permettant de propulser de nouvelles filières.

Plan d'agriculture durable

Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 du Québec repose sur une vision commune et mobilisatrice qui reconnaît l'atteinte de résultats concrets et mesurables par des actions ciblées en matière agroenvironnementale où les producteurs agricoles sont au cœur de l'action.

Il s'agit d'un plan intégrateur qui, par une approche concertée, vise à accélérer l'adoption de pratiques agroenvironnementales et l'atteinte de cinq objectifs qui seront mesurés par des indicateurs clés et des cibles d'ici l'année 2030 :

- Réduire l'usage et les risques des pesticides pour l'environnement et la santé;
- Améliorer la santé et la conservation des sols;
- Améliorer la gestion des matières fertilisantes;
- Optimiser la gestion de l'eau;
- Améliorer la biodiversité.

La Fédération a identifié trois objectifs auxquels elle souhaite répondre en collaboration avec d'autres fédérations régionales de l'UPA qui se sont traduits par les engagements suivants :

Accroître la connectivité écologique et la conservation de la biodiversité déjà existante sur le territoire des quatre régions qui se distinguent par l'importance des retombées économiques générées au moyen d'activités liées à la faune, à la nature et à la biodiversité. (Fédérations de l'UPA : Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Les Îles et Capitale-Nationale-Côte-Nord)

Mettre en place un réseau d'expertises et d'échanges entre producteurs biologiques et traditionnels pour faire connaître les méthodes de gestion des ennemis des cultures en agriculture biologique et sensibiliser ainsi les producteurs aux risques pour la santé et l'environnement de l'utilisation des pesticides et aux méthodes alternatives de lutte. (Fédérations de l'UPA : Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches et Estrie)

Créer une collaboration interrégionale entre des experts en santé et conservation des sols et développer une communauté de pratique pour sensibiliser et accompagner les producteurs à l'adoption de pratiques agroenvironnementales permettant une meilleure résilience face aux changements climatiques ainsi qu'une plus grande durabilité et rentabilité économique de leur entreprise. (Fédérations de l'UPA : Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Gaspésie-Les Îles, Capitale-Nationale-Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue)

Protection des milieux humides et hydriques

Le 16 juin 2017, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques afin d'instaurer un nouveau régime de conservation des milieux humides et hydriques (MHH). Parmi les mesures qui en découlent, les MRC ont maintenant la responsabilité d'élaborer un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) à l'échelle de leur territoire administratif.

Les PRMHH sont des documents de réflexion stratégique qui visent à intégrer la conservation des MHH à la planification de l'aménagement du territoire, en favorisant un développement durable et structurant. Le plan régional constitue donc un outil de planification des actions pour la conservation des MHH sur le territoire d'une MRC. Il détermine les moyens à prendre afin de préserver leurs caractéristiques naturelles intrinsèques, mais aussi de les mettre en valeur et de pérenniser les différents bénéfices qu'ils rendent à la collectivité. Les MRC ont l'obligation de produire un tel plan d'ici le mois de juin 2022. Elles en sont à la première étape de cette démarche, soit le portrait, le diagnostic et la cartographie qui est prévue pour l'automne 2021. Les MRC tiendront des consultations à l'automne et les producteurs agricoles pourront faire connaître leurs préoccupations.

Les PRMHH doivent respecter trois principes, soit :

- Favoriser l'atteinte du principe d'aucune perte nette;
- Tenir compte des enjeux liés aux changements climatiques;
- Assurer une gestion cohérente par bassin versant.

Dans le cadre du 3e principe, les MRC doivent consulter les organismes de bassins versants (OBV) afin de tenir compte des préoccupations de leur table de concertation et des éléments contenus dans le Plan directeur de l'eau (PDE). Ce qui veut dire que les OBV devaient, en parallèle de l'élaboration des PRMHH, mettre en place une démarche de consultation et de concertation afin d'assurer la cohérence entre les PRMHH et la détermination d'objectifs généraux de conservation des MHH à l'échelle des bassins versants. La Fédération a donc participé aux séances de consultation organisées par les OBV pour identifier ces objectifs.

Des présentations sur les milieux humides, les PRMHH et les enjeux pour le milieu agricole ont été réalisées par les aménagistes de la Fédération régionale et offertes aux conseils d'administration de plusieurs syndicats locaux, de même qu'au Comité aménagement, environnement et développement régional de la Fédération. Ces rencontres avaient pour but d'informer les élus sur ce qu'est un milieu humide et de les sensibiliser aux règlements visant la protection des milieux humides et au rôle des PRMHH.

Projets de protection des cours d'eau

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est impliquée dans différents projets de protection de l'eau en milieu agricole sur son territoire.

Rivière du Sud-Ouest

Un comité de partenaires (Parc national du Bic, Conseil régional de l'environnement, MAPAQ, Comité ZIP, MRC de Rimouski-Neigette, Agence de mise en valeur des forêts privées, Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent) a été mis en place en décembre 2019 afin de travailler à l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats du bassin versant de la rivière du Sud-Ouest (qui se jette dans le Parc national du Bic). Des échanges ont eu lieu sur différents aspects de la qualité de l'eau de la rivière et des espèces qui y vivent, dont l'anguille et le saumon. Les partenaires ont convenu d'identifier des pistes de financement pour réaliser des projets répondant aux objectifs visés.

Comité de travail de la rivière Ouelle

Le comité s'est réuni à deux reprises afin de faire le suivi du projet : *Le bassin versant de la rivière Ouelle : des ressources à protéger*. Ce projet coordonné par le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud (GCA) en est à sa deuxième année sur quatre. Le déroulement a été perturbé en raison de la pandémie et de l'incendie aux Tourbières Lambert. Le GCA s'est adapté et tous les propriétaires impliqués ont été rencontrés. Un rapport a été remis à chaque producteur. Il fait état des bonnes pratiques et des moins bonnes. Il contient aussi une liste des actions à entreprendre à l'été 2021.



La phase I (2017-2020)

Le forum régional qui devait clore le projet en avril 2020 a dû être reporté à l'automne dernier. Celui-ci s'est tenu de façon virtuelle le 11 décembre et a réuni une soixantaine de participants. L'objectif était de partager le plan d'adaptation régional et de lancer les bases d'un plan d'action visant à prioriser et mettre en œuvre les différentes mesures d'adaptation pertinentes pour l'agriculture régionale. Les épisodes de sécheresse, qu'ont subis les producteurs agricoles au Bas-Saint-Laurent, ont démontré l'importance d'accroître la résilience de nos systèmes agricoles et de se doter de mesures permettant l'adaptation des entreprises agricoles aux nouvelles réalités climatiques. La première phase d'Agriclimat a été essentielle pour mieux comprendre l'impact des changements climatiques en agriculture et réfléchir sur les meilleurs moyens de s'y préparer. Six mesures d'adaptation collective ont été priorisées et font partie du plan d'adaptation :

- Améliorer la santé des sols et la gestion de l'eau à l'échelle de la ferme et du bassin versant
- Se préparer aux épisodes de canicule répétés en production animale
- Innover dans la gestion des plantes fourragères
- Améliorer la lutte contre les ravageurs
- Mettre en œuvre des solutions pour éviter les pénuries d'eau
- Accompagner les entreprises les plus vulnérables

La phase II (2021-2024)

Fort de la mobilisation et de l'engagement du monde agricole lors de la phase I, ce projet vise maintenant le passage à l'action. Il se déroulera en deux volets : la mise en œuvre d'actions par les producteurs agricoles à l'échelle de leur entreprise et le développement de projets collectifs ciblant des enjeux prioritaires identifiés aux plans régionaux d'adaptation de l'agriculture. Pour accompagner les producteurs dans la priorisation et la mise en œuvre des actions adaptées à la réalité de leur entreprise, une démarche et un outil de diagnostic de lutte contre les changements climatiques seront développés grâce à la participation d'un vaste réseau de collaborateurs. Le projet mettra sur pied un réseau de fermes-pilotes réparties sur l'ensemble du territoire agricole afin de construire, avec les producteurs, conseillers agricoles et experts, les outils nécessaires pour créer une approche intégrée de lutte contre les changements climatiques adaptée au milieu agricole québécois. La Fédération coordonnera le déploiement du projet au Bas-Saint-Laurent.

Reboisement

Les demandes de reboisement ont été importantes en 2020-2021, en particulier pour les territoires des MRC de Témiscouata et de La Matanie. Rappelons que depuis 2015, la Fédération est signataire d'une entente-cadre avec l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, le MAPAQ et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour les demandes d'autorisation visant le reboisement sur les terres privées en zone agricole. Le protocole prend en compte les données de la nouvelle caractérisation des terres agricoles dévalorisées (TAD) de sorte qu'une demande est jugée irrecevable pour des TAD de catégories 1 et 2, soit celles ayant un potentiel de remise en culture. La Fédération souhaite revoir l'entente pour 2022 afin que soient considérés les enjeux de changements climatiques, de sécheresse et d'autonomie alimentaire.

Projet brise-vent Mitis

Ce projet pilote vise à harmoniser l'implantation de haies brise-vent permettant de protéger les routes présentant des problèmes majeurs de poudrierie hivernale et à protéger les sols cultivés dans la Mitis.

L'organisme ÉCO Mitis coordonne le projet et travaille en collaboration avec un comité avisé formé de représentants de la MRC et des municipalités de La Mitis, du ministère des Transports, de conseillers de groupes conseils agricoles, de la Fédération régionale de l'UPA, du Syndicat de l'UPA de La Mitis, du Groupement forestier Mitis-Neigette et du MAPAQ. M. André Vézina de Biopterre, reconnu pour son expertise dans l'établissement de haies brise-vent au Québec, participe à ce projet. Plusieurs rencontres ont eu lieu pour déterminer une formule permettant non seulement de rembourser les frais d'implantation ou de compenser pour les inconvénients ou pertes occasionnées par des brise-vent, mais surtout pour rétribuer les biens et services rendus par les brise-vent.

Plastiques agricoles

Une rencontre de la table de travail provinciale a eu lieu le 27 octobre 2020, afin de présenter l'évolution du dossier des plastiques agricoles. Celle-ci a pour mandat de préparer les orientations pour l'implantation d'un programme permanent qui sera mis en place par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et piloté par AgriRÉCUP. En janvier 2020, la Fédération régionale, en collaboration avec le MAPAQ et Co-Éco, avait mis en place un comité de travail régional pour discuter de la situation des plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent. Ce comité vise à réfléchir à des solutions qui permettront de faciliter la collecte à la ferme et le recyclage des plastiques d'enrubannage et des tubulures, mais aussi d'en réduire ou d'en optimiser l'usage lorsque c'est possible. Un projet a été déposé au MAPAQ par Élyme Conseils, JMP consultants et Synergie BSL et a obtenu du financement pour dresser le portrait régional de la situation. Ce projet s'inscrit dans le Plan d'action de l'approche régionale (PAAR) géré par le MAPAQ. La première étape consistait à la réalisation d'un sondage auprès des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent (productions laitière, bovine, ovine, acéricole et plantes fourragères) afin de recueillir l'information nécessaire à la réalisation du portrait des gisements à la ferme : quantité, qualité, mode d'entreposage et pratiques de nettoyage/entreposage/recyclage. Le sondage a été transmis aux entreprises agricoles à la mi-mars et le taux de participation fut très satisfaisant. Après l'analyse du sondage, un rapport sera produit et servira de base de discussions avec l'ensemble des acteurs de la filière du recyclage afin d'établir le portrait des pratiques existantes par MRC et de trouver des pistes d'améliorations possibles.



Service d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole

Dans le cadre du Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole, le territoire couvert par la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent s'étend de La Pocatière à Saint-Simon, soit environ 125 km d'ouest en est. Cette année, les oiseaux migrateurs, oies et bernaches, sont arrivés dans la région plus tôt qu'à l'habitude et en plus grands groupes. Les activités d'effarouchement ont donc débuté une semaine plus tôt, soit le 19 avril, et se sont terminées le 21 mai pour un total de 1 110 interventions. Les oies étaient très présentes sur tout le territoire, et plus nombreuses que l'an dernier. Les effaroucheurs ont été fort occupés notamment dans les champs du Kamouraska, de Rivière-du-Loup et de Cacouna – L'Isle-Verte où les oies semblaient s'y être installées pour le printemps. À la mi-avril, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a transmis une lettre d'information à toutes les entreprises agricoles de son territoire afin de les informer du service d'effarouchement et du programme d'indemnisation de La Financière agricole sur les dommages causés par la sauvagine.

Ce service aux producteurs est rendu possible grâce au Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole issu de « Cultivons l'avenir 2 », une initiative fédérale-provinciale territoriale.



Canada Québec

Conseil du Saint-Laurent

La Table de concertation régionale du Conseil du Saint-Laurent comprend le territoire occupé par les municipalités riveraines des MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup. En tant que membre de la Table, la Fédération a participé aux discussions du groupe de travail sur l'enjeu : qualité de l'eau et contamination. Pour répondre à la demande du ministère de l'Environnement qui finance l'organisme, les efforts de la dernière année ont de nouveau été concentrés à la révision du plan de gestion intégrée régional afin de définir des objectifs mesurables en lien avec le diagnostic et pour lesquels des acteurs régionaux s'engagent à porter des actions. Le 5e Forum du Conseil du Saint-Laurent, qui était prévu en mai 2020, a dû être annulé en raison de la situation sanitaire. Comme alternative, en mars 2021, le Conseil a proposé une série de trois matinées, sous forme virtuelle, sur la gestion des risques côtiers et l'adaptation aux changements climatiques. L'objectif était de mettre en commun les connaissances et les expériences en adaptation côtière, de dresser un portrait des approches inspirantes pour le territoire et de stimuler l'émergence d'actions concrètes et adaptées au contexte régional.

À propos du comité aménagement, environnement et développement régional

Le comité a tenu deux rencontres durant la dernière année, soit le 4 décembre 2020 et 29 avril 2021, afin d'échanger sur les dossiers en cours en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de développement régional et de faune. Les principaux sujets abordés ont été le projet Agriclimat, la mise à jour de la Politique d'aménagement du territoire, le règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement, le règlement du MAPAQ portant sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations, la stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires, les plans régionaux des milieux humides et hydriques, les plastiques agricoles, le reboisement et la faune.

Soutien individuel aux producteurs

La Fédération régionale a soutenu plusieurs producteurs aux prises avec des problèmes de diverses natures. Voici quelques dossiers qui ont été traités :

- Agrotourisme;
- Cohabitation;
- Cours d'eau;
- Fiscalité foncière agricole;
- Normes et réglementation environnementales;
- Puits municipaux;
- Règlements municipaux;
- Travaux du ministère des Transports.



SERVICES POUR VOUS

Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent

Pour plusieurs d'entre nous, l'année 2020-2021 fut bouleversante, et elle a drastiquement changé notre quotidien. Les producteurs agricoles ont dû apporter des changements et des ajustements sur la façon d'accomplir leur travail. Malgré le contexte et les conséquences auxquelles nous avons tous été confrontés, votre centre d'emploi agricole a maintenu son apport pour mettre en place les moyens et les actions nécessaires afin d'offrir à l'ensemble des employeurs agricoles un service de recrutement, de sélection et de placement de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée. De plus, le CEABSL a poursuivi ses stratégies de recrutement et s'est assuré de promouvoir les emplois du secteur agricole afin de répondre à deux enjeux majeurs : la rareté de la main-d'œuvre et le roulement du personnel.

En juin 2021, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a procédé au renouvellement de l'entente avec la direction régionale de Service-Québec pour les activités du Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent (CEABSL) jusqu'au 30 juin 2022.

Afin de favoriser le recrutement et le dépistage de nouvelles clientèles admissibles, le CEABSL a déployé certaines actions dont :

- Afficher de façon ponctuelle les offres d'emploi auprès des organismes en employabilité du territoire et des maisons d'enseignement agricole;
- Utiliser régulièrement les sites Internet de placement en ligne suivants : placement.emploi.quebec.net, emploiagricole.com et www.jobillico.com;
- Continuer à maintenir une relation étroite (réseautage) avec les organismes en employabilité et autres partenaires du territoire de manière à identifier une clientèle intéressée aux emplois agricoles;
- Maintenir l'invitation et la sollicitation auprès de la collectivité agricole et des syndicats affiliés à la Fédération régionale à utiliser les services du CEABSL;

- Poursuivre la diffusion du matériel promotionnel du CEABSL auprès de chaque organisme en employabilité, partenaires et intervenants du territoire;
- Participer aux rencontres mensuelles d'AGRIcarrières qui permettent l'échange et la discussion entre les responsables des centres d'emploi agricole sur différents sujets touchant la promotion, la valorisation des métiers agricoles et les enjeux du secteur;
- Poursuivre les travaux et l'accompagnement dans le cadre du projet FermEmploi et AgriEmploi;
- Réalisation d'entrevues, reportages et vidéos sur les métiers du secteur agricole ;
- Reportage et inscription d'une entreprise maraîchère dans le cadre du concours *Ma ferme Mon monde*.

Au niveau des statistiques de placement pour 2020-2021, 51 demandes d'employeurs ont été acheminées au CEABSL, 52 personnes ont communiqué avec le CEABSL et 27 postes ont été pourvus. Par rapport à l'an dernier, c'est sensiblement le même nombre de demandes et de placements réalisés, mais avec une baisse de 75 % au niveau des individus ayant pris contact avec le CEABSL.

Main-d'œuvre étrangère

L'embauche d'un travailleur étranger temporaire (TET) a été, pour quatre-vingt-treize (93) d'entreprises agricoles que le CEABSL a desservies, la solution au manque criant de main-d'œuvre locale. En effet, le CEABSL a traité 219 demandes de main-d'œuvre étrangère pour un total de 225 TET. En se comparant à l'an dernier, c'est une hausse de 25 % des dossiers analysés. Nous prévoyons encore une progression des demandes au cours de la prochaine année.

Campagne *J'y vais sur-le-champ !*

En avril 2020 débutait la campagne *Travailler à la ferme : J'y vais sur-le-champ !*, lancée par AGRICarrières et l'UPA avec le soutien financier du MAPAQ. La campagne avait pour objectif de mobiliser les Québécois et Québécoises qui souhaitaient contribuer à nourrir le Québec. Un incitatif de 100 \$ par semaine (maximum de 24 semaines) était remis aux travailleurs inscrits respectant les critères d'admission.

Des candidats venant de différents milieux de travail de la région ont communiqué avec le Centre d'emploi agricole pour se faire jumeler à une entreprise agricole. La campagne *J'y vais sur-le-champ !* a permis à plusieurs travailleurs de trouver un emploi dans une ferme pour la saison 2020 qui s'annonçait ardue.

Du 1^{er} août au 30 novembre 2020, c'est 95 travailleurs et 9 producteurs qui se sont inscrits à la campagne. Le Centre d'emploi a été en mesure de jumeler 31 de ces travailleurs aux entreprises agricoles.

Le bilan final de la campagne *J'y vais sur-le-champ !* s'annonce ainsi : 353 travailleurs et 75 producteurs inscrits au Centre d'emploi et 128 de ces travailleurs ont été jumelés aux entreprises agricoles.



Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent

Un des axes d'intervention du Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent (CFABSL) est d'identifier les besoins en formation des producteurs agricoles, de leur reléver et de leur main-d'œuvre.

Le CFABSL est présent et à l'écoute des besoins identifiés par des partenaires « terrains » et des producteurs. Il s'associe à la Fédération régionale pour rencontrer et consulter les producteurs agricoles. Il est constamment en relation avec les maisons d'enseignement, les syndicats locaux et groupes spécialisés du territoire ainsi qu'avec les autres collectifs en formation agricole afin d'être à l'affût des nouveaux besoins.

Il déploie un ensemble de stratégies afin de publiciser l'offre de formation dont une présence dans les journaux locaux et régionaux ainsi que dans les différents bulletins d'organismes agroalimentaires. Les résultats de l'année sont remarquables : 16 formations offertes comparativement à 9 l'an dernier. La considération des formations offertes par Lactanet a entraîné une augmentation majeure du nombre de participants. Le secteur acéricole demeure très actif. Les cours d'espagnol devraient aussi connaître une hausse dans les prochaines années.

BILAN	
Formations 2020-2021 *	Nombre de participants
Osmose, je concentre mon eau d'érable	6
Fabrication des produits d'érable	8
Espagnol agricole débutant (2)	15
Espagnol agricole Intermédiaire	6
Mise en marché	12
Mise à jour des connaissances en culture maraîchère en serre au Québec	19
Maîtriser mes coûts d'alimentation (15 groupes)	127
Initiation à la soudure	7
Évaporation de l'eau d'érable	8
Comptabilité de base	17
Droit de la famille et travail invisible en milieu agricole	23
Régie d'entretien d'un verger biologique	12
Assurances de ferme	12
Utiliser des inoculants mycorhiziens au Québec ?	3
Les bases de l'agroécologie et de la permaculture	2
Une agriculture résiliente et bénéfique pour son milieu	7
Connaître les sols et comprendre leurs dynamiques	5
La préparation et l'entretien des sols en santé	2
Projet d'agriculture de proximité : du rêve à la réalité	2
Microsoft Office 360 pour les producteurs acéricoles (18 mai 2021)	6
Excel pour les producteurs acéricoles (4 mai 2021)	7
Total	306

Pour l'année débutant le 1^{er} juillet 2020 et se terminant le 30 juin 2021.



LE PORTAIL DE LA FORMATION AGRICOLE
Pour tout savoir sur les nouvelles formations
uplus.upa.qc.ca



Aimez la page Facebook du CFABSL afin de connaître les différentes formations à venir! 

Prévention

Mutuelle de prévention

Le membership de la Mutuelle de prévention de la Fédération de l'UPA au Bas Saint-Laurent atteignait 33 membres au 31 juillet 2021. Chacun a bénéficié, en cours d'année, d'un programme de prévention en milieu de travail adapté à son entreprise. Le conseiller en prévention continue de promouvoir les privilèges de l'adhésion pour les employeurs agricoles du territoire, car ces derniers en retirent plusieurs avantages dont entre autres, une diminution de leur cotisation à la CNESST.

Santé psychologique

Le comité régional en santé psychologique en milieu agricole est à la dernière année de réalisation du plan d'action 2019-2021. Il y a eu beaucoup de chemin parcouru depuis le début dont :

- L'entente avec *Au Coeur des Familles Agricoles (ACFA)* pour l'implantation d'un réseau de travailleurs de rang pour le Bas-Saint-Laurent;
- Bonification du financement du gouvernement du Québec pour le déploiement du service de travailleurs de rang pour les régions du Québec;
- L'entente avec Desjardins, comme partenaire financier majeur et plusieurs contributions, notamment de PURDEL, des Centres de préventions du suicide, des MRC, des syndicats locaux et des groupes spécialisés pour la mise en œuvre d'un plan d'action régional;
- L'organisation de trois groupes pour la formation de Sentinelles agricoles (en mode virtuel).

Les travailleuses de rang ont fait 322 interventions pour une première année. Ce nouveau service a permis de rejoindre 81 nouveaux clients pour ACFA. La mise à jour du plan d'action régional en santé psychologique en milieu agricole est commencée. Une nouvelle dynamique s'installe avec les partenaires dans une volonté de consolidation des services et de synergie entre les intervenants.



M^{me} Sabrina Roy, travailleuse de rang pour les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques



M^{me} Sabryna Beaulieu, travailleuse de rang pour les MRC de Matapédia, Matanie, Mitis et Rimouski-Neigette



Service de comptabilité et de fiscalité

Vous êtes prêt à intégrer votre relève?

Vous voulez trouver la meilleure solution pour elle, mais aussi pour vous?

Vous souhaitez connaître l'impact d'un transfert sur la santé financière de votre entreprise?

UN TRANSFERT EN TOUTE CONFIANCE

Une équipe formée et prête à vous épauler lors de votre transfert.

Notre fiscaliste et nos conseillers en gestion travaillent ensemble afin de faire de votre projet une réalité!



Les producteurs agricoles et forestiers peuvent confier leur dossier d'entreprise à une équipe de professionnels en étant assurés qu'ils bénéficient de services à l'affût de toute nouveauté et tout changement, que ce soit en comptabilité, fiscalité, gestion agricole ou pour les différents programmes en lien avec l'agriculture et la forêt. Ces services touchent la réorganisation, l'acquisition, le redressement, l'évaluation et le transfert d'entreprises, la transmission de données des programmes Agri, la paie, les demandes de crédits d'impôt, les taxes à la consommation et autres rapports gouvernementaux. Le Service de comptabilité et de fiscalité allie expérience et dynamisme de par la composition de son équipe diversifiée : fiscaliste, comptables, techniciens et secrétaires. Tous les efforts sont mis de l'avant pour assurer l'ensemble des services sur le territoire avec des bureaux à Rimouski, Saint-Antonin et La Pocatière, en procédant aussi à l'embauche et à la formation du personnel.

Trois journées d'information ont eu lieu à la fin de janvier, soit à Sainte-Luce, Rivière-du-Loup et La Pocatière. Les conférences présentées portaient sur la planification des salaires en fin d'année, la main-d'œuvre étrangère en agriculture, la planification du transfert et l'atteinte de ses objectifs. Également, trois jours de formation ont été offerts sur la fiscalité forestière en février.

Aussi, le SCF a donné une conférence intitulée : Comment se préparer à l'intégration / achat d'une entreprise? lors du souper-conférence organisé par l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) le 2 mai dernier à laquelle plus d'une vingtaine de jeunes ont participé.

Rappelons que le SCF CPA BAS-SAINTE-LAURENT INC., société de comptables professionnels agréés, est un collaborateur privilégié du Service de comptabilité et de fiscalité pour la comptabilité publique dont, entre autres, la préparation d'états financiers.

Vous voulez...

- Connaître votre coût de production?
- Évaluer la rentabilité de projets futurs?
- Établir la faisabilité du transfert de votre entreprise?

SERVICES-CONSEILS EN GESTION

Des agroéconomistes disponibles pour vous aider à atteindre vos objectifs!

La majorité des services-conseils en gestion sont admissibles à une subvention administrée par le Réseau Agriconseils

Informez-vous :
1 800 463-8001 / 418 723-2424



Comment réaliser mon transfert

LE PROCESSUS D'UN TRANSFERT AVEC
LE SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

-  Décision du propriétaire d'entamer la réflexion et les démarches
-  Évaluation de la juste valeur marchande et diagnostic global d'entreprise
-  Présentation du diagnostic global au propriétaire et à la relève 
-  Rencontre pour établir le plan de transfert 
-  Préparation des instructions fiscales et des budgets prévisionnels 
-  Rencontre multidisciplinaire pour présentation des instructions et des budgets 
-  Suivi avec le conseiller financier pour obtention du financement
-  Envoi des instructions fiscales au notaire
-  Optionnel : Plan de suivi annuel sur 5 ans suite au transfert

G : Conseiller en gestion
F : Fiscaliste
M : Rencontre multidisciplinaire



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Service de comptabilité
et de fiscalité
Bas-Saint-Laurent

ACTIVITÉS DES SYNDICATS LOCAUX



Nous vous présentons ci-dessous une liste non exhaustive des activités menées par vos syndicats locaux au cours de la dernière année se terminant le 31 juillet 2021, ainsi que les noms des présidents, secrétaires adjointes et agents syndicaux de ceux-ci.

SYNDICAT DE L'UPA DE KAMOURASKA – 362 fermes

Réunions :

- Conseil d'administration (3 rencontres en visioconférence) : 26 octobre 2020, 4 février 2021, 15 mars 2021

Activités :

- Suivi du dossier de l'assurance récolte Foin
- Rencontre de producteurs dans le cadre d'un conseil d'administration (4 février 2021) pour connaître leurs préoccupations
- Tournée d'entreprises agricoles pour la promotion de l'application *Mangeons local plus que jamais!* (9 juillet 2021)
- Suivi des actions du PDZA

Appuis et membership :

- *Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang*
- *Centre de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*
- *SADC du Kamouraska*
- *Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation*

Présidente : Nathalie Lemieux, Saint-André
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MATANIE – 108 fermes

Réunions :

- Conseil d'administration (3 rencontres en visioconférence) : 10 décembre 2020, 4 mars et 5 mai 2021
- Rencontre avec la MRC de La Matanie : 9 juin 2021

Activités :

- Suivi des actions de la Stratégie locale de développement du secteur agricole de la MRC
- Accueil des nouveaux producteurs
- Suivi du dossier de la sécheresse

Appuis et membership :

- *CRÉA Bas-Saint-Laurent*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*
- *Projet d'amélioration des terres de La Matanie déposé à notre MRC*
- *Marché public de La Matanie*
- *Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang*

Président : Daniel Reichenbach, Saint-Ulric
Secrétaire adjoint : Yohann Gagnon, Les Méchins
Agent syndical : Ousmane Ndiaye, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MATAPÉDIA – 192 fermes

Réunions :

- Conseil d'administration (7 rencontres en visioconférence) : 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre 2020; 21 janvier, 18 février, 18 mars, et 22 avril 2021

Activités :

- Participation au projet Folle avoine avec le CEROM
- Suivi du Plan régional de la zone humide et hydrique
- Suivi du projet sur les plantes envahissantes avec OBVMR
- Consolidation du projet *Travailleur de rang* du Bas-Saint-Laurent
- Participation aux rencontres et projets agricoles de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Suivi du dossier de la sécheresse
- Rencontre du Club de motoneigistes pour la circulation des véhicules hors-pistes sur les terres agricoles

Appuis et membership :

- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Ferme Ismaël Villeneuve - Incendie de sa résidence
- Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang
- Cosmos

Président : Bruno D'Astous, Val-Brillant
Secrétaire adjoint et agent syndical : Marc Tétreault, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MITIS – 232 fermes

Réunions :

- Conseil d'administration (5 rencontres en visioconférence) : 17 septembre, 26 novembre, 16 décembre 2020, 11 mars et 14 juin 2021.

Activités :

- Accueil des nouveaux producteurs
- Participation au comité de haies brise-vent de la MRC
- Suivi du Plan régional de la zone humide et hydrique
- Suivi du dossier sécheresse
- Travail en concertation avec l'agent de développement agroalimentaire de la MRC
- Rencontre des étudiants du CFP Mont-Joli-Mitis

Appuis et membership :

- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Fonds de Santé psychologique Bas-Saint-Laurent – Travailleuses de rang
- DEP horticulture maraîchère CFP Mont-Joli-Mitis
- Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
- Filière Innolin
- Réfection du pont de la rivière noire à Les Hauteurs
- Ruisseau Lebrun
- Projet Arterre
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Projet Incubateur agricole Mitis
- Cosmos

Président : Yannick Côté, Les Hauteurs
Secrétaire adjoint et agent syndical : Marc Tétreault, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP – 257 fermes

Réunions :

- Conseil d'administration (4 rencontres en visioconférence) : 15 octobre 2020, 5 novembre 2020, 29 janvier 2021, 23 mars 2021

Activités :

- Élaboration du PDZA de la MRC de Rivière-du-Loup (forum 2 de consultation du 3 décembre 2020 et rencontres du comité de direction du 14 septembre 2020, 11 mars et 14 juillet 2021)
- Rencontres de structuration du projet Dépanneur Fraîcheur et au comité de la Table en alimentation
- Suivi du dossier ASREC Foin
- Rencontre du conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup avec la Fédération régionale sur les enjeux agricoles
- Tournée d'entreprises agricoles pour la promotion de l'application Mangeons local plus que jamais (9 juillet 2021)
- Tournée de Foodtruck à la Ferme Pauliga inc (30 juillet 2021) au profit d'ACFA

Appuis et membership :

- *Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*

Présidente : Édith Lavoie, Saint-Hubert
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE RIMOUSKI-NEIGETTE – 209 fermes

Réunions :

- Conseil d'administration (4 rencontres en visioconférence) : 20 octobre et 18 décembre 2020, 2 juin et 9 juin 2021
- Rencontre avec la MRC de Rimouski-Neigette : 2 juin 2021

Activités :

- Soutien au comité de valorisation dans la réalisation de ses activités
- Suivi des actions du Plan de développement de la zone agricole de la MRC

Appuis et membership :

- *Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent*
- *Mise en œuvre de la stratégie de communication du PDZA*
- *Marché public*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*
- *CRÉA du Bas-Saint-Laurent*
- *Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang*

Président : François Pigeon, Saint-Eugène-de-Ladrière
Secrétaire adjoint : Jean-Guy Lechasseur, Rimouski
Agent syndical : Ousmane Ndiaye, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE TÉMISCOUATA – 383 fermes

Réunions :

- Conseil d'administration (3 rencontres en visioconférence) : 26 octobre 2020, 4 février et 15 mars 2021

Activités :

- Demandes de reboisement
- Suivi du dossier de l'assurance récolte Foin
- Collaboration avec la MRC notamment avec la conseillère en développement agricole et agroalimentaire

Appuis et membership :

- *Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*

Présidente : Julie Gagnon, Saint-Pierre-de-Lamy
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL

Réunions :

- Conseil d'administration (2 rencontres) : 25 novembre 2020 et 17 février 2021

Activités :

- Présence au comité de suivi Plan de développement de la zone agricole
- Représentation au comité sectoriel de l'eau
- Représentation à l'Organisme de bassin versant de la rivière Centrale
- Atelier de transformation agroalimentaire des Basques

Appuis et membership :

- Motel agricole dans la MRC des Basques
- *Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang*
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Président : Luc Bérubé, Trois-Pistoles
Secrétaire adjointe : Marie-Pier Gagnon, Saint-Jean-de-Dieu
Agente syndicale : Johanne Laplante, FUPABSL



ACTIVITÉS DES GROUPES SPÉCIALISÉS

AGRICULTRICES DU BAS-SAINT-LAURENT

La dernière année en a été une de renouveau. Nous avons dû faire preuve de résilience et de réflexion pour pouvoir avancer malgré le fait que nous ne pouvions nous rencontrer. Cela nous a permis de nous positionner sur la suite de notre engagement envers nos membres et de nous questionner sur l'enlignement que les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent voulaient prendre. Nous avons opté de mettre en place un nouveau plan d'action pour la prochaine année!

Les Agricultrices du Québec ont été particulièrement actives en offrant des conférences et formations aux membres et non-membres, auxquelles plusieurs d'entre nous avons participé. Nous avons assisté à la rencontre de réflexion qui a eu lieu le 23 octobre 2020. Pendant cet événement, nous avons eu la chance de prendre part à la conférence de M^{me} Labrisky portant sur l'entrepreneuriat. Épaulées par les Agricultrices du Québec, nous avons tenu un Forum régional le 16 décembre 2020 avec comme thème : *Femme et implication : deux réalités conciliables* ainsi qu'une conférence-discussion : *Mieux gérer son stress en temps de crise* le 16 février 2021. Notre assemblée générale annuelle a eu lieu le 12 mars dernier, en visioconférence. Nous avons eu la chance de recevoir M^{me} Sabryna Beaulieu, travailleuse de rang pour le secteur Est de notre région.

Le *Gala reconnaissance Coup de Cœur Bas-Saint-Laurent* a été reporté pour une deuxième année. Nous espérons revenir en force pour une prochaine édition si la situation le permet.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à trois reprises dont une fois en virtuel et deux en présentiel. Nous avons aussi tenu une rencontre pour élaborer le plan de travail.

Présidente : Jessie Rioux

ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU BAS-SAINT-LAURENT

L'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) représente maintenant plus de 144 membres. Le contexte pandémique ayant obligé l'annulation des activités, les groupes locaux n'ont pu valoriser pleinement les avantages d'être membre.

Lors de l'assemblée générale annuelle, le 30 janvier 2021, les membres ont reconduit M^{me} Sophie Lévesque à titre de présidente pour la prochaine année. Lors de cette activité virtuelle, M^{me} Marie-Pier Fortin Miousse a gagné une bourse pour son établissement en agriculture. Une nouvelle ferme ovine s'ajoute dans la MRC de Rimouski-Neigette. De plus, grâce à une commandite de Desjardins Entreprises, M. Marc-Antoine Dionne et M. Dany Bélanger ont gagné un iPad... un des nombreux avantages d'être membre de la relève.

Le conseil d'administration a convoqué six réunions pendant l'année (27 août, 30 septembre, 5 novembre, 21 décembre 2020 et 18 février, 11 mai 2021) afin de planifier des activités ou se pencher sur des enjeux importants pour la relève.

Activités annuelles :

L'ARABSL a tenu ou participé à des activités adaptées à une nouvelle réalité :

- Midi Flash FRAQ : Les acquis et compétences, ça se reconnaît! (5 août 2020);
- Midi Flash FRAQ: Perspectives économiques, qu'est-ce qui mijote? (19 août 2020);
- Midi Flash FRAQ: L'aménagement du territoire, comment ça marche? (16 septembre 2020);
- Salon virtuel de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (11 et 18 février 2021);
- Journée Relève – spectacle de Katherine Levac et soirée d'échanges (10 avril 2021);
- Midi Flash FRAQ : Les secrets pour réussir votre demande de financement (26 mai 2021);
- Midi Flash FRAQ : Facilitez l'intégration de vos travailleurs étrangers temporaires! (2 juin 2021);
- Midi Flash FRAQ : Les services du FIRA (9 juin 2021);
- Midi Flash FRAQ : Création d'un plan d'affaires gagnant (16 juin 2021);
- Midi Flash FRAQ : Les initiatives relèves chez Sollio (14 juillet 2021);
- La Tournée Foodtruck (30-31 juillet).

En cette année 2020-2021 plutôt singulière, les membres de la relève agricole ont mesuré l'importance de la socialisation dans leur quotidien. Chaque activité organisée par la relève brise l'isolement, crée de nouveaux liens et atténue leur routine.

Congrès annuel de la FRAQ

Le 5 mars dernier a eu lieu le congrès annuel de la FRAQ en formule 100 % virtuelle. Plusieurs présentations intéressantes ont eu lieu, notamment la présentation de la planification stratégique de la FRAQ par son directeur général, M. Philippe Pagé. Celle-ci permettra de jeter les bases sur les enjeux et les priorités de la relève pour les prochaines années. De plus, M. Paul Lecomte s'est également adressé aux membres en soirée afin de célébrer avec la relève le dixième anniversaire du Fonds d'investissement de la relève agricole (FIRA).

La FRAQ a eu le plaisir d'accueillir la ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada, M^{me} Marie-Claude Bibeau, qui a profité de sa présence pour aborder les inquiétudes liées à la venue de travailleurs agricoles cet été et des enjeux concernant les transferts de ferme apparentés. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne, a également échangé avec la relève sur les enjeux de financement des services de maillages de l'ARTERRE et des différents programmes afin de soutenir la relève. M. Marcel Groleau, président-général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) a terminé le cycle des allocutions en portant un message de soutien envers la relève et ses actions.

Enfin, l'ARABSL continue ses représentations politiques pour assurer aux jeunes de la région une voix forte dans les dossiers qui leur tiennent à cœur. Elle est présente le plus possible dans les rassemblements de tout genre afin de défendre les intérêts communs.

Les priorités de la relève sont :

- Rassembler;
- Améliorer les conditions d'établissement et attirer les jeunes en agriculture;
- Former et informer les jeunes.

Depuis juin 2021, les transferts de fermes familiaux obtiennent enfin l'équité et la justice fiscale. Le Sénat canadien a procédé à un vote historique pour régler une aberration fiscale trop longtemps tolérée en adoptant le projet de loi C-208 déposé par le Parti conservateur du Canada. La réforme accorde aux petites entreprises, aux familles d'agriculteurs et aux sociétés de pêche familiales le même taux d'imposition lors de la vente de leur exploitation à un membre de la famille que lors de la vente à un tiers.

Présidente : Sophie Lévesque, Mont-Joli
Coordonnatrice de la FRAQ : Audrey Dionne, FRAQ
Secrétaire : Yan Gosselin, FUPABSL

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 9 avril 2021 (Zoom)
- Conseil d'administration (8 rencontres) : 24 août, 7 octobre, 27 octobre 2020; 21 janvier, 24 février, 2 avril, 21 avril et 17 juin 2021.
- Assemblée générale annuelle des ÉPQ : 3 et 4 juin 2021 (Zoom)



Principaux dossiers :

- Relations gouvernementales
- Mise en place CLE-SRRP et Mise en œuvre du plan d'action.
- Suivi impact COVID sur la production et la mise en marché (règles sanitaires, capacité d'abattage et porcs en attente)
- Grève d'Olymel
- Activités de promotion générique et commandites de viande de porc (campagne On s'épaule)

Activités :

- Participation au comité mise en marché provincial
- Participation au comité provincial sur le SGRM
- Participation aux audiences de la RMAAQ

Président : Pascal Rioux, Saint-Tharcisius
Secrétaire : Marc Tétreault, FUPABSL

LES PRODUCTEURS DE GRAINS DE L'EST DU QUÉBEC

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 15 février 2021 via Zoom
- Conseil d'administration (4 rencontres): 4 novembre 2020; 1^{er} février 2021, 12 février 2021 et 28 juin 2021

Principaux dossiers :

- Sécurité du revenu
- État des cultures en région
- Décision d'offrir à un membre de l'ARABSL un siège d'observateur aux réunions du conseil d'administration des Producteurs de grains de l'Est du Québec
- Pression pour améliorer le programme d'assurance-récolte dans les céréales

Activités :

- Participation à deux assemblées générales annuelles des Producteurs de grains du Québec (10 décembre 2020 et 30 mars 2021);
- Deuxième année de la phase 2 du projet de mobilisation ;
- Collaboration à la mise en place du projet *Folle avoine résistante aux herbicides dans la région du Bas-Saint-Laurent : détection et lutte collaborative* ;
- Collaboration à différentes initiatives régionales telles que la filière lin et la mise en place de la coopérative Innolin

Président : Francis Caouette, Saint-Tharcisius
Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL



LES PRODUCTEURS DE LAIT DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 9 mars 2021 – en virtuel
- Conseil d'administration (8 réunions via zoom) : 4 août 2020, 30 septembre 2020, 7 octobre 2020, 27 octobre 2020, 22 décembre 2020, 24 février 2021, 10 mars 2021 et 5 avril 2021;
- Journées de réflexion des Producteurs de lait du Québec (PLQ) : 18 et 19 novembre 2020 en virtuel
- Assemblée générale annuelle des PLQ : 14 et 15 avril 2021 en virtuel

Principaux dossiers :

- Rapports du Comité canadien des approvisionnements du lait et des ententes nationales
- Mise à jour sur la production et le marché
- Situation des approvisionnements
- Commandites de deux importantes dégustations de vins et fromages sous forme de boîte de dégustation à emporter (Club optimiste de St-Pascal – 3 octobre 2020 et Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski – 20 octobre 2020)
- Prix du lait
- Mise en place d'une nouvelle politique de paiement des composants du lait
- Bonification du programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières



Activités :

- Réunion d'information et de consultation (via Zoom) : 25 janvier, 26 janvier et 27 janvier 2021
- Organisation d'une conférence de presse en collaboration avec le député fédéral de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas, demandant au gouvernement canadien qu'il compense adéquatement les producteurs de lait pour les pertes de marchés et de revenus qu'ils subiront en raison de l'Accord économique commercial global (AECG) avec l'Union européenne, du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), de même que de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

Président : Gabriel Belzile, Saint-Clément
Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL

SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES DU BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 28 octobre 2020 à distance par plateforme Zoom;
- Conseil d'administration 11 rencontres à distance via la plateforme Zoom;
- Réunions d'information : 17 février 2021 à distance;
- Assemblée semi-annuelle des PPAQ : 12 novembre 2020 à distance;
- Assemblée générale annuelle des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) : 26 mai 2021 à distance.

Principaux dossiers :

- Révision du potentiel acéricole réservé en terres publiques pour la région Bas-Saint-Laurent et la région de la Gaspésie;
- Révision de la fiche des enjeux en acériculture et présentation aux Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire du Bas-Saint-Laurent;
- Normes d'entaillage pour l'acériculture en terres publiques et tarification;
- Récolte 2021, classement du sirop et utilisation du Spectracer;
- Demandes d'information sur les contingents (démarrage, croissance et relève);
- Programme d'avances.



Activités :

- Collecte et compilation des informations pour le sondage sur l'avancement de la récolte 2021;
- Participation aux rencontres des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie;
- Rencontres et communications avec les directions régionales du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour l'identification du potentiel acéricole à prioriser sur chacun des territoires;
- Participation aux rencontres du conseil d'administration du Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est;
- Participation aux rencontres du conseil d'administration du Créneau d'excellence acéricole Bas-Saint-Laurent-Chaudière-Appalaches et à certains comités de travail (sève déclassée, formation, main-d'œuvre);
- Participation aux rencontres du conseil d'administration de la FUPABSL;
- Participation à une rencontre du comité filière régionale de production biologique;
- Entrevues avec les médias sur les enjeux de l'acériculture régionale et l'avancement de la récolte tout au long de la saison des sucres;
- Programme régional de promotion générique.

Président : Justin Plourde, Témiscouata-sur-le-Lac
Secrétaire : Mylène Gagnon, FUPABSL

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU BAS-SAINT-LAURENT**Réunions :**

- Assemblée générale annuelle : 16 février 2021 (Zoom)
- Assemblées de catégories : 9 et 11 février 2021 (Zoom)
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 20 août, 24 novembre 2020; 1^{er} février, 16 février et 1^{er} avril 2021
- Conseil exécutif (Zoom) 22 décembre 2020 et 12 juillet 2021
- Assemblée générale annuelle des PBQ : 6 et 7 avril 2021

Principaux dossiers

- Encan Bic, encan spécialisé VE
- Protocol de vaccination Veau d'embouche
- Coût de production Veau d'embouche (SOS)
- Développement de toutes les catégories de la production bovine (BA, BRVL, VE, VG et VL)
- Règlement de transport d'animaux du Canada
- Abattoir de Luceville
- Impacts de la COVID (règles sanitaires, production et mise en marché)
- Suivi du dossier assurance récolte Foin

**Activité :**

- Rencontre transport et mise en marché des veaux laitiers (CMMBRVL, PBGIM, PBBSL et regroupement de producteurs des Maritimes).

Président : Daniel Reichenbach, Sant-Ulric
Secrétaire : Marc Tétreault, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 23 octobre 2020 en ligne
- Conseil d'administration (5 rencontres Zoom) : 7 octobre, 18 novembre 2020, 3 février, 5 mai et 30 juin 2021
- Assemblée générale annuelle des Éleveurs d'ovins du Québec : 20 novembre 2020 sur Zoom
- Assemblée générale extraordinaire des Éleveurs d'ovins du Québec : 6 juillet 2021

Principaux dossiers :

- Agence de vente des agneaux lourds, prix de l'agneau, informations sur les marchés
- Refonte de l'agence de vente
- Adhésion à la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Activités :

- Collaboration au projet de la MRC de La Matanie visant à mettre en place une structure d'élevage de femelles hybrides dans la MRC
- Appui dans le dossier de la santé psychologique

Président : François Deslauriers, Saint-Paul-de-la-Croix
Secrétaire : Ousmane Ndiaye, FUPABSL



Porte-parole des propriétaires forestiers depuis 63 ans, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL) poursuit dans la même optique que ceux qui, au départ, ont décidé de mettre notre organisme en place. Ainsi le SPFBSL regroupe, à ce jour, environ 9 000 propriétaires de boisés privés sur le territoire bas-laurentien (MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata ainsi qu'une partie de la MRC D'Avignon.)

Mise en marché

L'année 2020 est sans précédent dans le contexte de pandémie que nous avons connu. Elle qui s'annonçait comme celle de tous les records s'est avérée toute autre. Par conséquent, c'est plutôt à un ralentissement important des travaux et de la mise en marché auxquels nous nous sommes butés. L'ensemble des bois livrés aux différentes usines de transformation par le SPFBSL, toutes essences confondues, incluant la biomasse et le sciage, se chiffrait à 1 094 765 mcs. Ce qui représente une diminution de 15 % comparativement à 2019. « La reprise s'est fait sentir seulement au début du mois d'août en 2020, et nous n'avons jamais réussi à reprendre la vitesse de croisière attendue, celle que nous avons dans la mire », indique M. Charles Edmond Landry, directeur général.

L'arrêt des achats de bois entre les mois d'avril et le début août dans la majorité des usines a causé une importante diminution et à la reprise en août, les volumes mis en marché étaient moindres, les prix aussi. Le Syndicat qualifie donc ce bilan de décevant étant donné que les prix pour le bois d'œuvre ont atteint des niveaux records.

Biomasse : Malgré un bon début de saison dans la biomasse forestière, les objectifs n'ont pas été réalisés. Avec les prix élevés du bois d'œuvre, les usines de sciage ont pu libérer leurs sous-produits à de faibles prix au grand plaisir des usines de pâtes, papiers et panneaux. Ce qui a eu pour effet de fermer nos marchés de sous-produits avec ces usines acheteuses étant donné que celles-ci ne pouvaient plus écouler leurs propres sous-produits.

Bois de sciage : Le projet de mise en marché volontaire par certains propriétaires du SPFBSL demeure très satisfaisant pour le SPFBSL. Les volumes livrés en 2020 sont comparables à ceux livrés l'année précédente.

Cellule TBE : Dans ce contexte pandémique où les arrosages auraient pu être suspendus en raison des mesures sanitaires imposées au printemps, la SOPFIM a quand même pu réaliser les programmes prévus et elle a également pu pulvériser des superficies moindres que 10 hectares. La COVID-19 n'aura donc pas réussi à nous enlever cet acquis! Au global, 19 145 hectares ont bénéficié de protection depuis le printemps 2018.

Taxes foncières : Les revendications de la FPFQ ont permis que les municipalités puissent abaisser les taux de taxation. Cette décision n'a pas été bien accueillie par les MRC. Du matériel a été développé pour les propriétaires de boisés privés qui souhaitent faire avancer ce dossier et le SPFBSL se porte volontaire pour les accompagner, s'ils le désirent.

Milieus humides et hydriques : Une nouvelle réglementation a été présentée par le MFFP, en collaboration avec la FPFQ. Nous suivons de près ce dossier, dans l'intérêt des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent.

Vie syndicale : Défense des intérêts des producteurs - Le SPFBSL travaille dans l'optique de chercher de nouveaux marchés, d'améliorer les prix, mais aussi de faire reconnaître l'importance de la forêt privée et son implication dans les économies, sociale et environnementale, autant auprès de nos élus que de la population en général. Le SPFBSL tient également à offrir des formations aux propriétaires et intervenants bas-laurentiens, appuyé financièrement par Emploi-Québec. Pour toutes ces raisons, le SPFBSL estime qu'il faut plus que jamais se donner des outils pour améliorer les revenus et la rentabilité de l'ensemble des propriétaires de boisés privés du Bas-Saint-Laurent.

En terminant, le SPFBSL salue les efforts soutenus de ses administrateurs, de ses employés et de tous, pour la résilience dont ils font preuve depuis des mois.



Président : Maurice Veilleux, Causapscal
Secrétaire : Charles-Edmond Landry, SPFBSL

Le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud est un organisme à but non lucratif qui est chargé de l'administration du Plan conjoint des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, soit 3 000 producteurs de bois actifs et 315 200 hectares de forêt privée productive dans plus de 50 municipalités. Il est un office de mise en marché au sens de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, un syndicat professionnel en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et un syndicat spécialisé au sens de la Loi sur les producteurs agricoles.

Pour 2021

Le dossier qui a retenu l'attention du Syndicat, outre la pandémie, est la réponse négative de la RMAAQ pour le projet de mise en marché commune du bois de sciage et déroulage. Après analyse de la décision et fort de la frustration des propriétaires de bois, le conseil d'administration a décidé de continuer la démarche afin que ceux qui produisent le bois aient une part raisonnable des profits créés dans la filière. L'organisation, retravaille actuellement le projet, améliorant certains aspects au passage afin de le présenter aux propriétaires à l'hiver.

Volumes récoltés

En 2020, les producteurs de bois de la Côte-du-Sud ont mis en marché plus de 549 753 m³ apparents ce qui représente une importante baisse de 17.5 % par rapport à 2018. Au niveau des volumes de bois destiné aux usines de sciage, les livraisons ont augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente et les volumes de bois destiné aux usines de pâtes et papiers ont augmenté de 20 %. Le sapin et l'épinette ont représenté près de 74 % des volumes de bois récolté et les peupliers plus de 20 %.

Formation information et autres

Le mandat syndical comprend l'information aux producteurs. À ce titre, les efforts de mise à jour du site internet et les infolettres ont permis d'augmenter de beaucoup l'information aux producteurs.

Enfin, le Syndicat est actif dans de nombreux dossiers, souvent en collaboration avec la Fédération, deux en particulier ont retenu l'attention soit la réglementation sur les milieux humides et la fiscalité municipale où les producteurs ont fait des gains.



**Président : M. Noël Dionne, Saint-Alexandre
M. Mathieu Ouellet, ing.f., SPBCDS**

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT

au 31 octobre 2021

Johanne Laplante	Directrice régionale
Marie-Ève Bélanger	Directrice adjointe et ressources humaines
Claire P. Beaulieu	Directrice du Centre de services de La Pocatière et directrice en vie syndicale et communication
Gina Guy	Directrice des services financiers, techniques et informatiques
Mathieu Bernier	Directeur en fiscalité et gestion agricole
Lise Anctil	Technicienne en comptabilité et fiscalité
Jessica Bélanger	Conseillère en comptabilité et fiscalité
Brigitte Bond	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Linda Boudreau	Secrétaire-réceptionniste
Stéphanie Bourget	Secrétaire
Julien Brochu	Conseiller en comptabilité et fiscalité
Evelyne Castonguay	Adjointe administrative
Guy Dionne	Technicien en administration et assistant comptable
Chantale Dubé	Conseillère en vie syndicale et conseillère en aménagement, environnement et faune
Annie Forgues	Secrétaire
Mylène Gagnon	Conseillère en vie syndicale, conseillère en aménagement, agroenvironnement et commercialisation et secrétaire de groupes spécialisés
Micheline Garon	Conseillère en vie syndicale, secrétaire adjointe de groupes spécialisés et responsable informatique
Daniel Gaudreault	Technicien spécialisé en comptabilité et fiscalité

Sarah Genoix-Gélinas	Conseillère en gestion agricole
Yan Gosselin	Conseiller en vie syndicale, secrétaire de groupes spécialisés et agent de projets
Marie-Ève Hamilton	Commis administrative
Loubna Hammani	Secrétaire
Steeven Hudon	Technicien en comptabilité et fiscalité
Camylle Lajoie	Adjointe administrative
Louise Langelier	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Martin Lavoie	Conseiller en comptabilité et fiscalité
Karine Leblanc	Secrétaire-réceptionniste
Aurélié Lévesque	Stagiaire en agronomie
Sindy Lévesque	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Lorraine Lizotte	Adjointe administrative
Jean-Luc Masson	Conseiller en gestion agricole
Ousmane Ndiaye	Agent en vie syndicale et secrétaire de groupe spécialisé
Éric Pagé	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
Christine Pelletier-Proulx	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Guylaine Proulx	Commis administrative
Frank St-Pierre	Conseiller en vie syndicale et coordonnateur du Centre d'emploi agricole et de la Mutuelle de prévention
Lisiane St-Pierre	Conseillère en comptabilité et fiscalité
Marc Tétréault	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
Lise Therriault	Secrétaire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Taux de membership des syndicats locaux et de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent au 31 juillet 2021

	Nombre de fermes	Fermes membres	
		Nombre	Taux (%)
Syndicat de l'UPA de Kamouraska	362	340	93,92
Syndicat de l'UPA de La Matanie	108	97	89,81
Syndicat de l'UPA de La Matapédia	192	173	90,10
Syndicat de l'UPA de La Mitis	232	210	90,52
Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup	257	236	91,83
Syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette	209	184	88,04
Syndicat de l'UPA de Témiscouata	383	349	91,12
Syndicat de l'UPA des Basques	177	162	91,53
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	1 920	1751	91,20
<i>L'Union des producteurs agricoles</i>	<i>27 997</i>	<i>25 474</i>	<i>90,99</i>



TABLE DE CONCERTATION BIOALIMENTAIRE BAS-SAINT-LAURENT

Mission : « Favoriser la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire afin d'identifier, de promouvoir et de soutenir le développement de la région bas-laurentienne. »

Projets en cours

- Coordination du **Plan régional de développement bioalimentaire (PRDB)**;
- Développement de l'offre de service pour l'**incubateur d'entreprises agricoles** au Bas-Saint-Laurent;
- Coordination du projet **Qualité** en agrotourisme;
- Réalisation du portrait régional en **tourisme gourmand**;
- Réalisation d'une **étude de potentiel de marché des produits biologiques** au Bas-Saint-Laurent;
- Réalisation d'un **portrait-diagnostic des entreprises en transformation alimentaire**;
- Élaboration d'un **plan de communication** pour rejoindre les propriétaires d'entreprises agricoles et la relève;
- Et plusieurs autres.

Vous songez à transférer votre entreprise agricole ?

- ✓ Par où commencer ?
- ✓ Qu'est-ce que ça implique ?

C'est le temps d'appeler !

TRANSFÉRER SA FERME ...

1 833 623-3763



L'équipe de la TCBSL

Mylène Blanchette

Coordonnatrice
a.concertation@tcbsl.org

Marie-Carmen Dumont

Adjointe à la coordination
et au développement
info@tcbsl.org

Corine Jacob

Coordonnatrice de l'incubateur
d'entreprises agricoles
incubateur@tcbsl.org

Daphné Govare

Chargée de projet
Comité bio BSL
biologique@tcbsl.org

Maude-Alex St-Denis

Chargée de projet
Autonomie alimentaire
autonomie.alimentaire@tcbsl.org

Catherine Côté

Chargée de projet en
agrotourisme
catherine.cote@tcbsl.org

L'ARTERRE, FACILITER L'ACCÈS AU MONDE AGRICOLE

Qu'est-ce que L'ARTERRE?

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes qui n'ont pas de relève identifiée, l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.



Les scénarios d'établissement possibles sont très diversifiés :

- le démarrage de nouvelles entreprises par l'acquisition ou par la location d'actifs;
- des partenariats d'affaires pour l'exploitation ou pour l'acquisition;
- l'identification d'une relève potentielle ou d'un cédant pour le transfert d'une entreprise agricole.

Les services de maillage s'adressent aux clientèles suivantes :

- les **aspirants agriculteurs** qui veulent s'établir en agriculture, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non;
- les **producteurs agricoles** n'ayant pas de relève, qui souhaitent se retirer et qui veulent assurer la continuité de leur entreprise par l'exploitation de leurs actifs par une relève;
- les **propriétaires fonciers** qui souhaitent valoriser leurs terres et leurs actifs.

Les services de L'ARTERRE sont offerts **gratuitement** depuis 2018 sur le territoire du Bas-Saint-Laurent par deux agents de maillage (est et ouest) et ce grâce au regroupement des 8 MRC dans le projet.

Au cours des **trois** dernières années, plus de 250 personnes ont fait appel à nos services. Ce sont plus de 80 visites de jumelages qui ont été réalisées avec des candidats aspirants chez des propriétaires. Nous avons été impliqués dans plus de 15 jumelages de différentes productions et avons actuellement plusieurs jumelages à l'étape de la négociation.

L'ARTERRE est là pour vous, contactez-nous !



Jonathan Gagné Lavole
Secteur est
La Mitis - La Matapédia
La Matanie - Rimouski-Neigette
1 833 318-2560
Jonathan.bsl@arterre.ca



Jean-Philippe Mainville
Secteur ouest
Kamouraska - Témiscouata
Rivière-du-Loup - Les Basques
1 833 551-7651
Jean-philippe.bsl@arterre.ca

Pour plus d'info : www.arterre.ca



CENTRE RÉGIONAL D'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE BAS-SAINT-LAURENT

En 2021, le CRÉA Bas-Saint-Laurent fête ses 25 ans !

En 1996, M^{me} Yvonne Plourde, Syndicat des agricultrices, M. Raymond Malenfant, vice-président de la FUPABSL, M. Georges Tremblay, conseiller en relève formation au MAPAQ, M. Louis Smith, administrateur à l'ARABSL, M. Pierre Duchesne secrétaire de l'ARABSL, M. Camille Rodrigue, directeur à la FADQ, ont saisi l'importance, pour la région, d'avoir un service unique et spécialisé en transfert d'entreprise agricole.



Yvonne Plourde



Pierre Duchesne
Raymond Malenfant

sont absents MM Louis Smith et Camille Rodrigue

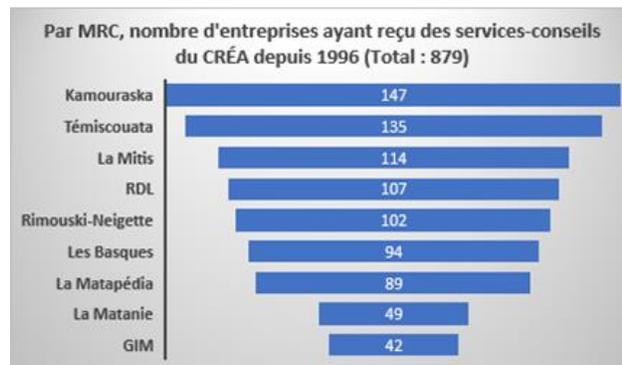


Georges Tremblay

Les enjeux identifiés : Fermeture d'entreprise par manque de planification, les propriétaires ne savent pas par quoi commencer. Propriétaires sans relève. Communication intergénérationnelle parfois déficiente.

La Solution : Mettre en place un service d'accompagnement pour guider, structurer et planifier la démarche d'intégration de la relève et de retrait des propriétaires ainsi que faciliter la communication intergénérationnelle et l'échange d'information avec l'équipe de conseillers et d'experts impliqués dans ce processus.

Le CRÉA a depuis offert des services-conseils à 879 entreprises. Ses résultats, c'est le travail de toute une région. C'est le reflet des valeurs de collaboration et de concertation portées par chaque intervenant et chaque organisation. C'est la manifestation de la confiance envers la mission et l'équipe du CRÉA. Merci!



L'équipe du CRÉA est spécialisée dans la gestion du processus de transfert ainsi que des aspects humains et organisationnels.

Nos services sont subventionnés à 75 % ou 85 % par le Réseau Agriconseils.

Travailler en équipe avec vos conseillers nous distingue et est important pour nous.

Vous désirez en savoir plus sur comment réaliser l'intégration de la relève ou réussir votre transfert. **Contactez-nous, nous serons heureuses de vous informer.**

Nos nouvelles coordonnées : T : 581-805-4020 / 431, rue des Artisans, Rimouski (Québec) G5M 1A4

Julie Pelletier : julie.pelletier@creabsl.ca

Anne-Marie Beaudoin : ambeaudoin@creabsl.ca

Antonine Rodrigue : antonine.rodrigue@creabsl.ca



SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC.

Société de comptables professionnels agréés

Notre service, en étroite collaboration avec le Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, poursuit son développement en formant et supervisant leurs équipes d'employés. En recherchant des informations à la fine pointe des changements fiscaux et programmes agricoles, nous sommes là pour répondre à vos attentes. Nous avons à cœur le progrès de vos entreprises et sommes fiers d'être parmi vos partenaires.

Merci de votre confiance!

Nous vous offrons des services et produits spécialisés pour la croissance de vos entreprises agricoles. À partir de vos états financiers, des ratios sont établis tels que :

- Liquidité
- Solvabilité
- Rentabilité

Aussi, grâce au Réseau des SCF CPA, vous avez accès à des comparables sur cinq ans ainsi qu'à une base de données provinciale pour connaître votre taux d'efficacité, votre capacité de remboursement...

Pour des conseils judicieux...

Une équipe d'experts dans trois centres de services!

- 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Tél : 418-723-2424 Téléc : 418-723-6045
- 125, rue du Carrefour, Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0
Téléc : 418 867-3663
- 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél : 418-856-3044 Téléc : 418-856-5199

Appel sans frais : 1 800 463-8001
Courriel : scfcpabsi@scfcpa.ca



Marie Dorval, CPA auditrice, CA
Associée
courriel : mdorval@scfcpa.ca

Francis Deschênes, CPA auditeur, CA
Associé
courriel : fdeschenes@scfcpa.ca

Nourrir votre réussite



**Profitez d'un accompagnement
sur mesure à chaque étape du
développement de votre entreprise.**

Desjardins Entreprises-Bas-Saint-Laurent
418 725-2058 | 1 855 235-2058

Desjardins Entreprises-Côte-du-Sud
418 248-7084 | 1 877 248-7084
418 856-5225

desjardins.com/agricole

 **Desjardins**
Entreprises